



**Comment les associations de collectivités territoriales concrétisent les ODD**

# Comment les associations de collectivités territoriales concrétisent les ODD

Principales conclusions de notre étude



## À PROPOS DE L'AGENDA 2030

**17**  
**ODD**

= Objectifs de développement durable  
= 17 objectifs universels de l'ONU adoptés en 2015 par les dirigeants mondiaux

**5**  
**piliers**

Population  
Prosperité  
Paix  
Partenariats  
Planète

## À PROPOS DE NOTRE ÉTUDE

**26**  
associations de villes et régions ont répondu

de  
**24**  
pays européens

**16**  
États membres de l'UE

**8**  
pays hors de l'UE

# PRINCIPALES CONCLUSIONS

## SENSIBILISATION

**2/3**

des associations ont une bonne connaissance des ODD

**73 %**

des associations organisent des activités liées aux ODD

Qui est en charge des ODD dans les associations ?

**1/3**

d'agents en charge de l'international



**1/3**

d'équipes transversales

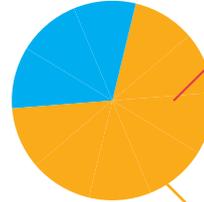
Quels types d'activités sont organisés par les associations ?

**échanges**  
**sensibilisation**  
**plaidoyer pour une gouvernance multiniveau**  
**suivi**  
**données**  
**plans d'action**  
**formation**

## GOVERNANCE MULTINIVEAUX

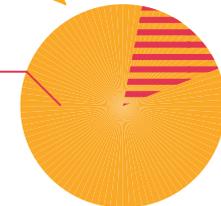
**69 %**

des pays disposent de cadres de référence pour mettre en place les ODD



**78 %**

de ces pays reconnaissent le besoin de soutenir les gouvernements locaux



## SUIVI

de **50 %** → **58 %** à  
en 2016-2018 aujourd'hui

des associations ont été invitées à contribuer au rapport national au FPHN de l'ONU

**73 %**

des pays développent des indicateurs locaux



**10**

pays ont des rapports annuels nationaux sur la mise en oeuvre des ODD

**MAIS seulement**

**5**

associations ont été consultées par les gouvernements nationaux pour y contribuer

## LES DÉFIS POUR LES VILLES ET RÉGIONS

**PAS SUFFISAMMENT**



de ressources financières



de soutien des gouvernements nationaux



de sensibilisation au niveau local

## COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE



**1/3**

des associations travaillent sur les ODD avec des partenaires non-européens

**plus**

d'échanges et de renforcement des capacités



[www.platforma-dev.eu/fr](http://www.platforma-dev.eu/fr)

**ODD**

- des cadres pour la coopération décentralisée
- des partenariats gagnant-gagnant
- un langage commun

**plus**

de citoyens impliqués dans les politiques publiques



[www.localsolidaritydays.eu](http://www.localsolidaritydays.eu)



## L'Europe locale & régionale

Créé en 1951, le Conseil des Communes et Régions d'Europe est la plus ancienne association de villes et de régions européennes. Il rassemble 100 000 gouvernements locaux et régionaux à travers 60 associations nationales.

Le CCRE est la section européenne de Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU), organe qui représente les gouvernements locaux et régionaux d'Europe à l'échelle internationale.

Le CCRE promeut la construction d'une Europe unie, pacifique et démocratique, fondée sur l'autonomie locale et le respect du principe de subsidiarité.

Le CCRE défend les intérêts des collectivités territoriales afin que leurs voix soient entendues en Europe, en mettant l'accent sur la démocratie locale et l'autonomie. Ce travail de plaidoyer repose sur l'expérience du CCRE et de celle de ses associations membres.

[www.ccre.eu](http://www.ccre.eu) | [@CCRECEMR](https://twitter.com/CCRECEMR)



PLATFORMA est la coalition paneuropéenne qui regroupe des collectivités locales et régionales (et leurs associations) actives dans la coopération au développement de ville à ville et de région à région. Toutes sont des actrices clés de la coopération internationale pour le développement durable.

PLATFORMA est un centre d'expertise sur l'action internationale des gouvernements locaux et régionaux qui rassemble des collectivités locales et régionales, leurs réseaux européens et internationaux ainsi que des associations régionales et nationales.

Avec ses partenaires, PLATFORMA défend le rôle que jouent les collectivités locales et régionales dans les politiques de développement de l'UE, promeut la coopération internationale entre les villes et les régions du monde entier et facilite l'échange de connaissances entre les collectivités locales et régionales et leurs associations.

En 2015, PLATFORMA a ratifié un Accord-cadre de partenariat (*Framework Partnership Agreement* ou FPA) avec la Commission européenne. Ses signataires se sont ainsi engagés à agir contre la pauvreté et les inégalités dans le monde tout en plaidant pour la démocratie locale et le développement durable, dans le respect de valeurs et d'objectifs communs.

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) héberge le secrétariat de PLATFORMA.

[www.platforma-dev.eu](http://www.platforma-dev.eu) | [@Platforma4Dev](https://twitter.com/Platforma4Dev)

## AVANT-PROPOS

Depuis qu'il a été présenté par les Nations Unies en 2015, l'agenda des Objectifs de développement durable (ODD) a révolutionné la façon dont nous réfléchissons, parlons et agissons en matière de développement durable. Le grand atout de l'Agenda 2030 est son universalité. Il vise à impliquer l'ensemble des acteurs de tous les niveaux des pays développés et en voie de développement dans un partenariat international en vue de garantir « la paix et la prospérité pour les populations et la planète, aujourd'hui et demain ».

En 2018, le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) et PLATFORMA, la coalition paneuropéenne des collectivités locales et régionales et de leurs associations travaillant pour la coopération décentralisée, ont publié l'étude « ODD : comment les villes et les régions montrent l'exemple ». Cette étude se penchait sur le rôle de plus en plus important qu'endossent les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations dans la mise en place des ODD. Chacun des 17 objectifs présente une dimension territoriale. Les stratégies optimales pour les atteindre varient d'un endroit à l'autre. La concrétisation de l'Agenda 2030 repose donc sur sa pleine appropriation par les communautés, les villes de toutes tailles, les régions et leurs associations nationales. Plus important encore, la mise en place de politiques adéquates demande un partenariat étroit entre toutes les sphères de gouvernance à travers tous les continents, afin de garantir que personne ni aucun territoire ne soient laissés de côté.

Un an plus tard, les associations des gouvernements locaux et régionaux ne se sont pas arrêtées à la mise en place de politiques propices aux objectifs : elles les ont adaptées, diffusées et les mettent en œuvre. Les associations de gouvernements locaux et régionaux sont de plus en plus considérées comme les porteuses du flambeau de l'Agenda 2030. Dans son édition 2019, la publication du CCRE et de PLATFORMA va un peu plus loin en observant également les rapides progrès que ces associations ont réalisés en matière de « localisation des ODD ». Une myriade de réussites et de bonnes pratiques innovantes n'attend qu'à être partagée.

Mais si l'on souhaite continuer à avancer rapidement, il est également important de déterminer les tenants et les aboutissants de la mise en place des ODD. Les associations sont confrontées à des contraintes diverses, qui peuvent cependant être souvent résolues à l'aide de solutions similaires. Personne ne peut y arriver seul. Le compte à rebours a commencé. Il ne nous reste plus qu'une dizaine d'années avant d'atteindre 2030. Tout le monde doit mettre la main à la pâte !

En attendant, nous devons être fiers de ce que les villes et régions d'Europe ont déjà réalisé. Nous devons également nous tourner vers nos futurs accomplissements : le CCRE et PLATFORMA souhaitent s'assurer que la voix des gouvernements locaux et régionaux d'Europe sera entendue à tous les niveaux de gouvernance, en Europe comme ailleurs.



**Stefano Bonaccini**  
Président  
CCRE | AICCRE | Région d'Émilie-Romagne (Italie)



**Frédéric Vallier**  
Secrétaire général  
CCRE, partenaire principal de PLATFORMA

Cette étude est fondée sur une enquête conduite conjointement par le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), PLATFORMA et Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU). Celle-ci a été envoyée aux membres du CCRE et aux partenaires de PLATFORMA début 2019. Son objectif : recueillir des informations sur l'implication des gouvernements locaux et régionaux dans la localisation des Objectifs de développement durable (ODD) et sur les manières dont celle-ci s'est traduite.

**Editeur** : PLATFORMA et le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE)

**Directeur de la publication** : Frédéric Vallier

**Auteur.rice.s** : Sarah Bentz, Nathalie Noupadja, Lisa-Marie Oevermann (CCRE & PLATFORMA), avec l'aide précieuse de Benoit Chambon

**Coordination de la publication** : Nathalie Noupadja (CCRE), Marlène Siméon (PLATFORMA)

**Traduction de l'anglais** : Plume rouge\*

**Date de publication** : septembre 2019

**Associations participantes** : Association albanaise des municipalités (SHBSH) ; Association des villes allemandes (DST) ; Association des villes et communes autrichiennes (STAEDTEBUND) et Centre autrichien pour la recherche sur l'administration publique (KDZ) ; Association des villes et communes flamandes (VVSG, Belgique) ; Association des municipalités et villes de la Fédération de Bosnie-Herzégovine (SOGFBiH) ; Association des comtés croates (HRVZZ) ; Pouvoirs locaux du Danemark (KL) ; Régions danoises (REGIONER) ; Fédération espagnole des municipalités et provinces (FEMP) ; Association française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) ; Union centrale des villes de Grèce (KEDE) ; Association des pouvoirs locaux d'Islande (SAMBAND) ; Association italienne du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AICCRE) ; Union des gouvernements locaux et régionaux de Lettonie (LPS) ; Association des pouvoirs locaux de Lituanie (LSA) ; Congrès des autorités locales de Moldavie (CALM) ; Union des municipalités du Monténégro (UOM) ; Association norvégienne des pouvoirs locaux et régionaux (KS) ; Association des municipalités néerlandaises (VNG) ; Union des villes et communes de la République tchèque (SMO ČR) ; Association des gouvernements locaux (LGA, Royaume-Uni) et Convention des autorités locales écossaises (COSLA, Royaume-Uni) ; Conférence permanente des villes et communes de Serbie (SKGO) ; Association des villes et communes slovaques (ZMOS) ; Association suédoise des collectivités locales et des régions (SKL) ; Union des municipalités de Turquie (TBB)

**Régions participantes** : Gouvernement basque (EUSKADI) ; Gouvernement de Catalogne (Generalitat de Catalunya)

**Organisations participantes** : Fonds andalou des municipalités pour la solidarité internationale (FAMSI) ; Fons Mallorquí ; Cités Unies France (CUF)

**Coordination avec l'équipe de graphisme** : Hervé Devavry (PLATFORMA), avec l'aide précieuse de Jérémy Herry et de Pierre Vander Auwera (CCRE)

**Graphisme** : Paf!, Bruxelles, septembre 2019

**Photos** : Couverture & page 30 : © Bernal Revert/BR&U pour PLATFORMA ; page 2 : © Yiqun Tang – Unsplash ; page 4 : © Omar Flores – Unsplash ; pages 6, 7, 15 & 29 : © EDD 2019 – Union européenne ; page 9 : © Liana De Laurent – Unsplash ; pages 11 & 19 : © Inga Kjer – ONU ; page 12 : © Shane Rounce – Unsplash ; pages 13 & 25 : © PLATFORMA ; pages 17 & 18 : © CGLU ; page 20 : © Chema Photo – Unsplash ; page 27 : © Jon Tyson – Unsplash ; page 31 : © ONU Ukraine ; page 32 : créé à partir d'une photo de Marliese Brandsma – Unsplash

**Remerciements** : PLATFORMA et le CCRE souhaitent remercier toutes les associations et leurs gouvernements locaux et régionaux membres qui ont répondu à l'enquête, ainsi que leurs collègues du secrétariat du CCRE pour leur contribution à la production de la présente publication.

**Clause de non-responsabilité** : Les analyses, les résultats et les recommandations exprimés dans la présente étude sont ceux du CCRE et de PLATFORMA. Ils ne reflètent pas nécessairement la position officielle des gouvernements locaux ou régionaux, de leurs associations ou des institutions multilatérales dont les noms figurent dans cette étude.

Cet ouvrage est distribué sous la licence Creative Commons Attribution-Non Commercial-Share Alike 4.0  
Licence internationale

\* Cette publication a été traduite de l'anglais en suivant les recommandations du Guide pratique du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) « Pour une communication publique sans stéréotype de sexe », [http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/guide\\_pour\\_une\\_communication\\_publique\\_sans\\_stereotype\\_de\\_sexe\\_vf\\_2016\\_11\\_02.compressed.pdf](http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/guide_pour_une_communication_publique_sans_stereotype_de_sexe_vf_2016_11_02.compressed.pdf)



# TABLE DES MATIÈRES

**ACRONYMES** **P.04**

---

**10 GRANDES RECOMMANDATIONS** **P.05**

---

**INTRODUCTION** **P.07**

---

**1. SENSIBILISATION : COMMENT LES ASSOCIATIONS S'AJUSTENT AUX ODD** **P.10**

---

A. État des lieux : vers une amélioration p.10

B. L'impact du cadre institutionnel p.13

**2. IMPLÉMENTATION : COMMENT LES ASSOCIATIONS TRAVAILLENT** **P.16**

---

A. De la coopération au plaidoyer p.16

*FOCUS - COOPÉRATION AVEC LES ACTEURS LOCAUX ET LES DIRIGEANTS, RECETTES DU SUCCÈS* p.20

B. L'accès à la scène internationale p.24

**3. CONTRAINTES ET SOLUTIONS : COMMENT LES ASSOCIATIONS DÉTERMINENT LA MARCHE À SUIVRE** **P.28**

---

A. Contraintes financières et techniques p.28

B. Comment mesurer le succès ? Point de départ p.29

**CONCLUSION** **P.33**

---

## ACRONYMES

**AGLR** Associations de gouvernements locaux et régionaux

**CCRE** Conseil des Communes et Régions d'Europe

**CE** Commission européenne

**CGLU** Cités et Gouvernements locaux unis

### **DG DEVCO**

Direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne

**EVN** Examen volontaire national, également appelé *Voluntary National Review* ou VNR en anglais

### **FPHN / FPHN ONU**

Forum politique de haut niveau pour le développement durable (organisé par l'ONU), également appelé *High Level Political Forum* ou HLPF en anglais

**GLR** Gouvernements locaux et régionaux

### **GTF / Global Taskforce**

Taskforce mondiale des gouvernements locaux et régionaux (coordonnée par CGLU)

**NDICI** Instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale

**OMD** Objectifs du Millénaire pour le développement

**PE** Parlement européen

**UE** Union européenne

**ODD** Objectifs de développement durable

**ONG** Organisation non gouvernementale

**ONU** Organisation des Nations Unies

**OSC** Organisation de la société civile

# LA VOIE À SUIVRE

## 10 GRANDES RECOMMANDATIONS

### 1. Agenda universel

Pour mettre en évidence la nature universelle des ODD, il faut améliorer la communication et partager plus d'exemples concrets d'**intégration de l'Agenda 2030** à l'éventail d'initiatives politiques déjà réalisées par les gouvernements locaux et régionaux. (p. 10 et p. 16)

### 2. Innovation et expérimentation

Les gouvernements nationaux se doivent d'envisager **les collectivités locales et régionales comme des centres d'innovation permettant de mettre en place les ODD rapidement et efficacement**. Les associations de collectivités territoriales peuvent jouer un rôle clé dans la mobilisation, la coordination et la communication. (p. 14)

### 3. Partenariats multiniveaux

Grâce au soutien de l'UE, **le dialogue inclusif entre tous les niveaux de gouvernance et de consultation des gouvernements locaux et régionaux et de leurs associations**, à chaque phase des processus décisionnels liés aux ODD du gouvernement central, permettra aux associations de participer activement à la mise en place, à la surveillance et à la génération de rapports, comme les Examens volontaires nationaux. (p. 14 et p. 23)

### 4. Coopération entre pairs

**Les collectivités locales et régionales d'Europe ainsi que leurs associations doivent augmenter leurs échanges avec les partenaires non européens** à travers une coopération décentralisée et continuer d'échanger les bonnes pratiques en matière de développement territorial durable. (p. 23)

### 5. Renforcement des capacités locales en Europe et dans les pays partenaires

**Les gouvernements nationaux et l'Union européenne doivent apporter un plus grand soutien**, car la **coopération décentralisée est de plus en plus reconnue** comme un outil efficace qui contribuera à **renforcer les capacités locales** et à réaliser l'Agenda 2030. (p. 25)

### 6. Mouvements locaux et régionaux

**Il faut accélérer le processus de localisation**. Il est ainsi nécessaire d'unir ses forces pour mobiliser davantage les gouvernements infra-nationaux du monde entier. (p. 26)

### 7. Autonomisation

**On demande bien plus aux gouvernements locaux et régionaux que de simplement mettre en place les ODD sur leurs territoires** : ils doivent être autonomisés et disposer des ressources nécessaires à cet effet. (p. 28)

### 8. Aligner le développement local et les ODD

**Des mesures d'accompagnement adéquates** doivent être instaurées pour permettre aux collectivités locales et régionales de revoir leurs procédés budgétaires à la lumière des ODD et en vue d'investissements durables. (p. 29)

### 9. Données désagrégées au niveau local

**La collecte, la désagrégation et l'accessibilité des données doivent être améliorées pour surveiller les avancées**. Ce travail ne peut être réalisé qu'avec le soutien des sphères nationales et internationales, ainsi que de celles travaillant étroitement avec le secteur académique et les observatoires. Celles-ci fourniront les ressources et les outils nécessaires et veilleront à ce que les données agrégées et désagrégées recueillies soient cohérentes et régulièrement mises à jour. (p. 30)

### 10. Cadres d'indicateurs

**Encourager l'échange des bonnes pratiques entre pairs** pour éviter/limiter la duplication des outils de mise en œuvre et de surveillance des ODD. (p. 30)

# Global Village City Hall

## ENSURING BASIC SERVICES TO ALL IN CITIES



## BUILDING A WORLD WHICH LEAVES NO ONE BEHIND



### Why inequalities matter for sustainable development

### How localizing the SDGs leaves no one and no place behind

More than 100 developing countries don't have well-functioning systems in place to register key life events, like births, deaths and marriages!



The city of Dogbo in west Benin has 100% of its babies registered when they are born, thanks to a partnership with Roeselare (Belgium). Dogbo is now a model for many cities in western Africa. In 2018, the two cities received the first prize of the PLATFORMAwards organised by PLATFORMA.

In Casablanca (Morocco), AIMF is involved in a decentralised cooperation together with Bordeaux, Toulouse and the Agence de l'eau Adour-Garonne (France) to reinforce water and sanitation as a fundamental right. This is not only a technical project, since citizens' sensibilisation is also part of the programme.



## INTRODUCTION

Adopté aux Nations Unies en 2015 par les dirigeants du monde, l'Agenda 2030 – et ses 17 Objectifs de développement durable (ODD) – propose un cadre de référence universel pour les actions des secteurs public et privé ainsi que de la société civile. Il s'agit là d'une occasion sans précédent d'améliorer le quotidien de la population et de garantir un présent et un futur durables pour tous. En établissant une mission universelle, les ODD fournissent un cadre de référence international ainsi qu'une méthodologie commune et inclusive.

Bien qu'il relève de l'initiative des Nations Unies, l'Agenda a pour bénéficiaires cibles les citoyens. Ses principaux exécutants sont les gouvernements locaux et régionaux. Les ODD ouvrent la voie pour tous. Ce sont les gouvernements locaux et régionaux qui la concrétiseront en joignant le geste à la parole.

Comme déclaré à raison par la Taskforce mondiale des gouvernements locaux et régionaux (GTF), près de deux tiers des ODD doivent être mis en place au niveau local pour réaliser l'Agenda. Bien qu'un seul objectif cible spécifiquement les villes et les collectivités locales (l'ODD 11), les 16 autres objectifs présentent tout de même une composante territoriale importante.

Ce sont les municipalités, les régions et leurs associations qui sont responsables de la pertinence et de la qualité de la plupart des services publics fournis, car elles tiennent compte des

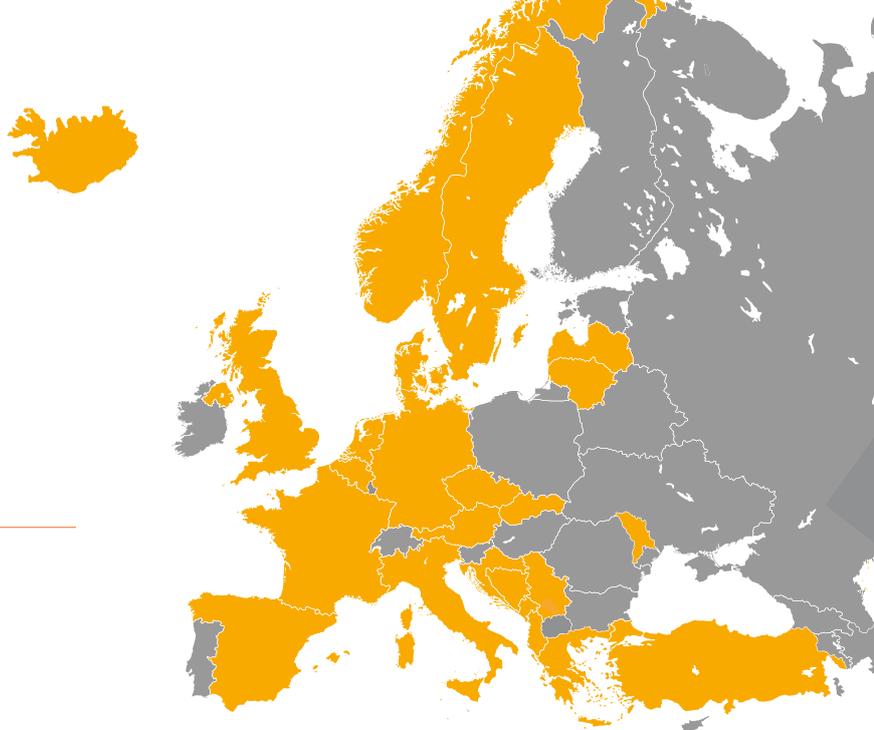
Populations, de la Planète, de la Paix, de la Prospérité et des Partenariats. Elles constituent des partenaires essentiels pour sensibiliser les citoyens, pour concevoir et mettre en place les ODD, mais aussi pour suivre leur mise en œuvre. Le rôle moteur des municipalités et des régions est donc l'une des grandes forces motrices de l'implémentation de l'Agenda 2030.

Dans ce sens, les associations des gouvernements locaux et régionaux (AGLR) jouent un rôle crucial, car elles sont la voix unifiée et le visage des niveaux local et régional face aux sphères nationale, européenne et internationale. En tant que représentants des AGLR, le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) et PLATFORMA ont décidé de se pencher principalement sur ce groupe d'acteurs afin de mieux comprendre le rôle qu'ils incarnent, comment ils l'incarnent et de recueillir leurs expériences et pratiques.

Une attention toute particulière a été accordée au lien qui existe entre une collaboration multiniveaux et/ou multiacteurs efficace et la mise en place des ODD, au rôle des initiatives de sensibilisation et à leur potentiel de mobilisation, aux capacités des gouvernements locaux et de leurs associations et à la façon dont celles-ci pourraient être renforcées en partenariat avec d'autres sphères de gouvernance. Les gouvernements locaux et régionaux ne peuvent pas tout faire seuls.



26 associations de villes et régions issues de 24 pays européens ont répondu à l'étude.



## Un processus continu

Une première édition de cette étude a été publiée en 2018 sous le nom de « Objectifs de développement durable : comment les villes et les régions montrent l'exemple »<sup>1</sup>. Celle-ci a confirmé que les ODD constituaient une manière pertinente et efficace d'impliquer les municipalités et les autres associations de gouvernements locaux et régionaux sous différentes formes de coopération aux niveaux local, régional, national et international. Les résultats ont également mis en lumière que le manque d'effectif et de ressources financières ainsi que la difficulté à récolter et à accéder aux données au niveau local constituaient deux des principaux défis liés à la localisation<sup>2</sup> des ODD. Les interlocuteurs interrogés ont également souligné le besoin d'une plus grande harmonisation par rapport aux plans d'action nationaux ainsi que l'importance de poursuivre les activités communes par le biais des réseaux européens et internationaux.

Dans cette édition 2019, l'objectif était d'examiner les progrès réalisés. Elle vise notamment à présenter et à analyser l'implication des collectivités locales et régionales et de leurs associations dans les sphères nationale, européenne et internationale, notamment dans le cadre de la présentation des rapports au Forum politique de haut niveau des Nations Unies<sup>3</sup>. Pour la première fois cette année, l'UE rend des comptes aux Nations Unies. Par la suite, ce sera le cas tous les quatre ans. Cette étude a aussi contribué au chapitre européen du cinquième rapport du *Global Observatory on Local Democracy and Decentralisation* (GOLD)<sup>4</sup> portant sur la localisation des Objectifs de développement durable et des autres agendas mondiaux<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> CCRE-PLATFORMA, « Objectifs de développement durable : comment les villes et les régions montrent l'exemple », août 2018, [bit.ly/2PHrBoR](http://bit.ly/2PHrBoR)

<sup>2</sup> « Localisation » désigne le processus d'adaptation, de mise en place et de suivi des ODD au niveau local. Il faut impérativement veiller à ce qu'aucune personne ni aucun lieu ne soit oublié au cours du développement d'un avenir plus durable.

<sup>3</sup> [sustainabledevelopment.un.org/hlpf/2019/](http://sustainabledevelopment.un.org/hlpf/2019/)

<sup>4</sup> [www.gold.uclg.org/](http://www.gold.uclg.org/)

<sup>5</sup> Comme l'Accord de Paris sur le climat, Habitat III, le Nouvel agenda urbain pour l'UE, l'Agenda 21, etc.

## Méthodologie

Une enquête composée de 31 questions a été mise au point en collaboration avec Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU) et la Taskforce mondiale des gouvernements locaux et régionaux (GTF)<sup>6</sup>. Elle se penche particulièrement sur la connaissance, la diffusion et la mise en place de l'Agenda 2030 et de ses 17 ODD au niveau local. Ses questions sont divisées en quatre parties, chacune portant sur un sujet distinct.

Les quatre parties principales évaluent différents éléments et différentes phases du processus de localisation : connaissance des agendas internationaux, connaissance du contexte national pour mettre en place les ODD et en effectuer le suivi, les initiatives prises par les GLR ainsi que par leurs associations pour favoriser la mise en place et le suivi des ODD et, enfin, l'implication pratique des organisations dans les ODD, notamment du point de vue de la coopération décentralisée<sup>7</sup>. L'enquête a été envoyée aux membres du CCRE et aux partenaires de PLATFORMA début 2019.

La présente étude de PLATFORMA et du CCRE se fonde sur les réponses de 26 associations nationales de gouvernements locaux et régionaux<sup>8</sup> de 24 pays d'Europe<sup>9</sup>, dont huit ne font pas partie de l'UE. Les 24 pays représentent 51 840 000 personnes<sup>10</sup> et les associations représentent 90 % de cette population en moyenne<sup>11</sup>.

Huit réponses supplémentaires ont été reçues par rapport à l'année dernière (18 associations avaient contribué précédemment, pour un total de 15 pays). Cette étude est donc beaucoup plus exhaustive et représentative, et nous permet d'étudier l'évolution d'une année à l'autre des réponses des 15 pays qui ont participé aux deux éditions<sup>12</sup>.

<sup>6</sup> L'analyse de CGLU est accessible sur [www.uclg.org/sites/default/files/towards\\_the\\_localization\\_of\\_the\\_sdgs\\_0.pdf](http://www.uclg.org/sites/default/files/towards_the_localization_of_the_sdgs_0.pdf)

<sup>7</sup> Coopération décentralisée : coopération au développement entre des gouvernements sous-nationaux de l'Union européenne et des pays partenaires. Pour plus d'informations sur la définition de la Coopération décentralisée, consultez l'étude de la CRPM et PLATFORMA « Façonner une nouvelle génération de coopération décentralisée - Pour une efficacité et une responsabilité accrues », octobre 2017, [bit.ly/2rFDnrE](http://bit.ly/2rFDnrE)

<sup>8</sup> Consultez la page 2 pour la liste exhaustive des associations participantes

<sup>9</sup> 2019 : Albanie, Allemagne, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Danemark, Espagne, France, Grèce, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Suède et Turquie

<sup>10</sup> Source utilisée pour la population des 24 pays : Eurostat (12 août 2019)

<sup>11</sup> Source utilisée pour la représentation des associations : Étude du CCRE « Associations nationales de gouvernements locaux et régionaux en Europe », janvier 2019, [www.ccre.org/img/uploads/piècesjointe/filename/CEMR\\_study\\_association\\_local\\_government\\_FR.pdf](http://www.ccre.org/img/uploads/piècesjointe/filename/CEMR_study_association_local_government_FR.pdf)

<sup>12</sup> Comparaison 2018-2019 réalisée dans les pays suivants : Allemagne, Belgique, Espagne, Grèce, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Norvège, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie et Suède

Les résultats et les données énoncés dans l'étude de cette année se basent sur cet échantillon de 24 pays plutôt bien équilibré d'un point de vue géographique.

Les données recueillies peuvent également être considérées comme relativement équilibrées en ce qui concerne le positionnement par rapport aux ODD. Il faut bien sûr tenir compte d'une partialité évidente : ceux qui répondent à une telle enquête sont, dans une certaine mesure, généralement au courant du cadre de référence des ODD et donc plus enclins à y participer. De fait, la majorité des associations participantes connaissaient déjà les objectifs. Plusieurs d'entre elles perçoivent les ODD comme une occasion de se rapprocher de l'UE et de la scène internationale, tandis que d'autres les ont même entièrement intégrés à leurs stratégies et à leur travail quotidien.

Nous avons toutefois reçu des réponses d'associations qui n'ont jamais travaillé avec les ODD ou pour lesquelles les ODD sont loin de constituer une priorité. Certaines associations participantes se sont même montrées ouvertement critiques à l'égard du cadre de référence des ODD. Ces réponses sont essentielles pour garantir un maximum d'exhaustivité à notre analyse, en incluant non seulement des bonnes pratiques, mais aussi des contraintes et des réserves qui doivent encore être abordées.

## Le moteur de notre recherche

À l'aube du FPHN 2019 de l'ONU (ou HLPF), le CCRE et PLATFORMA voulaient s'assurer que la voix des gouvernements locaux et régionaux européens serait entendue aux trois niveaux : national, européen et international. Le rôle qu'ils jouent dans la mise en place et le suivi des ODD au niveau local est notamment mis en avant à travers : des initiatives lancées par les collectivités territoriales et leurs associations, leur implication pratique dans les plans ou les mécanismes de coordination nationaux qui s'inscrivent dans le cadre des ODD et leur travail de réflexion sur la manière dont leur coopération décentralisée pourrait être revue par rapport au cadre de référence des ODD.

Néanmoins, cette étude vise aussi à évaluer les défis auxquels les collectivités territoriales et leurs associations font face dans leur mise en œuvre de l'Agenda 2030. Le CCRE et PLATFORMA proposent également des recommandations politiques dans le but ultime de concrétiser les ODD à travers des activités de plaidoyer et de sensibilisation destinées à différentes instances (institutions de l'Union européenne, niveaux de gouvernement et autres).

Par conséquent, de quelle manière et dans quelle mesure les GLR et leurs associations jouent-ils un rôle important, s'ils le peuvent, dans la concrétisation des ODD en Europe et dans les pays partenaires ?

### NOTRE ÉTUDE SE FOCALISE SUR LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Dans quelle mesure les collectivités territoriales et leurs associations connaissent-elles les ODD actuellement ?
- Dans quel contexte national les ODD sont-ils mis en place et suivis ? Est-il favorable ?
- Perçoit-on un changement/une évolution par rapport à l'étude de l'année dernière ?
- Comment les associations de collectivités territoriales abordent-elles les différents aspects (dimensions, questions transversales et interdépendances<sup>13</sup>) des ODD ?
- Par quels moyens les collectivités territoriales et leurs associations soutiennent-elles la mise en place et le suivi des ODD ?
- Quels défis les collectivités territoriales rencontrent-elles pour observer leurs engagements relatifs aux ODD ?
- Le cas échéant, quel rôle les partenariats internationaux jouent-ils dans la réalisation des ODD ?



<sup>13</sup> Questions transversales et interdépendances : mise en place de politiques ou application de méthodes ou de principes transversaux (du latin « *transversus* » signifiant « oblique »), et utilisation d'interdépendances (la jonction ou le lien entre deux ou plusieurs éléments)

# 1

## SENSIBILISATION : COMMENT LES ASSOCIATIONS S'AJUSTENT AUX ODD

Avant de pouvoir adopter pleinement l'Agenda 2030, il faut le connaître et le comprendre. Dans quelle mesure les associations de collectivités locales et régionales connaissent-elles les ODD ? Les résultats de l'enquête donnent un aperçu du niveau de connaissance actuel des associations de gouvernements locaux et régionaux sur les ODD. Celui-ci est clairement influencé par le contexte national.

### A. État des lieux : vers une amélioration

Il convient tout d'abord de souligner que les réponses reprises ici sont le reflet des opinions d'associations de gouvernements locaux et régionaux qui connaissent déjà assez bien le cadre de référence des ODD, ou qui sont du moins enclines à en apprendre plus à son sujet et sur l'importance de le localiser. Certaines entités interrogées en sont encore aux prémices de leur « expérience avec les ODD ». Les réponses traduisent donc les besoins et les priorités des associations moins actives dans ce domaine, mais désireuses de changer et de soutenir leurs membres dans ce sens.

Du point de vue individuel des répondants, près de la moitié d'entre eux adaptent leurs priorités de travail aux ODD (38 %). L'autre moitié se sert des ODD comme point de référence, mais n'en fait pas une priorité de travail (58 %). Un répondant<sup>14</sup> a indiqué connaître l'existence des ODD, mais pas leurs spécificités.

D'un point de vue organisationnel, près de deux tiers des associations (65 %) connaissaient les ODD et/ou étaient impliquées dans leur mise en place, contre 60 % dans notre enquête de 2018. Cinq d'entre elles (19 %) peuvent témoigner d'une participation active à la mise en place des ODD aux niveaux local et régional, avec de fortes références aux ODD dans leurs stratégies, contre 14 % seulement en 2018. Près d'un répondant sur deux a indiqué que la majorité de son personnel connaissait les ODD et y faisait référence, mais qu'ils ne figuraient pas parmi les grandes priorités de travail de l'association. Dans six associations<sup>15</sup>, de nombreux employés ont entendu parler des ODD, mais ignorent leur importance. Dans trois associations<sup>16</sup>, seuls quelques individus connaissaient les ODD.

Nous déduisons de certains commentaires que les ODD sont toujours perçus comme un cadre de référence supplémentaire et externe qui ne concerne ou n'influence pas nécessairement les réalités du terrain, surtout dans la partie orientale de l'Europe. Selon eux, le cadre de référence des ODD tient plus d'un agenda international et/ou européen supplémentaire.



Pour mettre en évidence la nature universelle des ODD, il faut améliorer la communication et partager plus d'exemples concrets d'intégration aux plans d'action actuels (par exemple lorsque les gouvernements locaux et régionaux mettent au point une politique de développement territorial), afin d'améliorer le taux de participation et de mise en place active des collectivités territoriales d'Europe et de leurs associations.



### OMD CONTRE ODD

Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) adoptés en 2000 par les Nations Unies ont été les premiers du genre. Il s'agit d'une stratégie internationale composée d'objectifs quantifiables pour contribuer à l'éradication de la pauvreté. Ils constituent une méthode efficace et historique de mobilisation mondiale mise au point pour réaliser une série de priorités sociales importantes à travers le monde. Ils se concentraient toutefois sur les régions les plus pauvres de la planète et sur le besoin de donner la priorité aux pays en voie de développement.

Depuis 2015, les ODD sont, eux, considérés comme une stratégie innovante qui reflète l'urgence croissante d'assurer le développement durable du monde entier. Ils représentent un nouvel Agenda universel, loin de la dichotomie entre « en voie de développement » et « développé » et des notions de « donateurs » et de « bénéficiaires ». Aujourd'hui, tout le monde est appelé à agir et à faire sa part pour aider à garantir un avenir plus prospère et durable. Seulement quatre ans après le lancement de l'Agenda 2030, le passage des OMD aux ODD a entraîné un changement d'état d'esprit et de perspective.

<sup>14</sup> L'association de Moldavie

<sup>15</sup> Les associations d'Angleterre, de Croatie, de Grèce, de Moldavie, des Pays-Bas et de Suède

<sup>16</sup> Les associations du Monténégro, de République tchèque et de Serbie



### Sensibiliser aux ODD

De nombreuses associations de collectivités territoriales ont déjà mis au point des techniques de sensibilisation au sein de leurs organisations et parmi leurs membres.

L'Association des villes et communes flamandes (VVSG) a rassemblé plusieurs exemples pratiques pour présenter les ODD à une plus large audience : au sein des municipalités, dans les communications externes et lors d'événements. Des balles antistress aux chocolats ODD, en passant par une capsule temporelle créée en leur honneur, cette sélection de stratégies de sensibilisation se décline en un large éventail de campagnes, d'initiatives et d'activités.

**Plus d'informations :** [bit.ly/331YVxl](http://bit.ly/331YVxl)

VNG International, l'agence de coopération internationale de l'Association des municipalités néerlandaises (VNG), a lancé « La campagne communale des objectifs mondiaux » (Gemeenten4GlobalGoals), une campagne autour des ODD. Elle vise à mieux faire connaître les ODD et à encourager les municipalités néerlandaises à atteindre ces objectifs. VNG International propose une assistance et facilite l'échange des connaissances et des bonnes pratiques entre les municipalités. Jusqu'à présent, près de 75 municipalités ont officiellement rejoint la campagne.

**Plus d'informations :** [vng.nl/global-goals-gemeenten-sustainable-development-goals-sdg](http://vng.nl/global-goals-gemeenten-sustainable-development-goals-sdg)

Les associations déjà actives dans la mise en place des ODD (c'est-à-dire les associations qui ont déjà organisé des conférences ou des séminaires sur le sujet, des formations pour leurs membres, etc.) ont connu une progression légère, mais non moins intéressante, de la façon dont les objectifs sont perçus et intégrés à leur travail politique.

L'étude de 2018 a mis en lumière que les ODD étaient principalement liés à un agenda international, la plupart du temps géré par un département spécifique. C'est toujours le cas aujourd'hui : neuf associations<sup>17</sup> ont répondu qu'elles voyaient les ODD comme une problématique internationale et qu'elles avaient confié les politiques en la matière à leur département international. Toutefois, des départements de plus en plus divers coordonnent et exécutent le travail lié aux ODD : département Environnement (les associations du Monténégro et de Lituanie), la Direction (les associations de Bosnie-Herzégovine et de France) ou encore une section du département Développement régional (l'association tchèque).

Cela étant dit, nous avons remarqué que, depuis 2018, les associations de collectivités territoriales sont de plus en plus nombreuses à avoir commencé à répartir les ODD entre les départements de leurs gouvernements locaux<sup>18</sup>. Certaines ont même mis sur pied une équipe interdépartementale pour s'en charger, preuve s'il en est que la dimension transversale des objectifs est de plus en plus reconnue, qu'ils sont interdépendants et qu'ils ne concernent pas forcément un seul thème spécifique, mais plusieurs priorités existantes des gouvernements locaux et régionaux.

Six<sup>19</sup> associations sur 26 ont déclaré que plusieurs ou tous leurs départements s'occupaient des ODD, révélant ainsi leur bonne compréhension et leur engagement pour l'inclusivité des ODD. Par

<sup>17</sup> Les associations d'Allemagne, d'Angleterre, d'Espagne, de Flandre, de Grèce, de Lettonie, des Pays-Bas, de République tchèque et de Slovaquie

<sup>18</sup> Les associations d'Autriche, de Norvège et de Suède

<sup>19</sup> Les associations du Danemark (KL), d'Écosse, d'Islande, d'Italie, de Serbie et de Turquie

rapport à 2018, nous pouvons observer une tendance positive à la diffusion des ODD via des approches intersectorielles et un plus grand engagement global.

Par ailleurs, d'autres répondants tels que l'Association albanaise des municipalités viennent à peine de commencer à s'intéresser aux ODD et ne les ont pas encore confiés à un département spécifique. L'association de Moldavie a noté que les ODD étaient toujours perçus comme un cadre de référence imposé par les donateurs et qu'ils étaient loin de ce qu'elle appelle les « réalités du terrain, en particulier dans les pays en voie de développement ». Pour l'association moldave, la signification de la notion de « développement » est de plus en plus différente pour les pays en voie de développement et pour les donateurs. Les priorités, les objectifs, voire le vocabulaire et l'efficacité des agendas internationaux ont tous été remis en cause. Selon l'association, lorsqu'elle est invitée à s'exprimer au sujet des ODD dans les administrations publiques centrales et locales, la société civile et même certaines organisations internationales, il y a un sentiment de frustration, voire de méfiance et d'énerverment.

Ce commentaire exprimé dans l'enquête démontre également l'importance de la participation nationale et du contexte de chaque pays. Cela prouve aussi le besoin crucial de communiquer efficacement les résultats et les pratiques concluantes.

## CONCLUSIONS POLITIQUES

En général, les associations de collectivités territoriales d'Europe connaissent davantage les ODD. Elles sont également au courant de leur importance (internationale), comme en témoigne le grand nombre d'associations qui y font désormais référence dans leur travail et qui les ont confiés à leur département international ou à une autre de leurs équipes.

Pourtant, les chiffres montrent également que les ODD sont encore perçus comme trop déconnectés de la réalité du terrain, et de nombreuses parties prenantes demeurent dubitatives quant à leur pertinence. Certaines associations trouvent l'Agenda 2030 trop complexe et difficile à saisir, et continuent de l'associer à un cadre de référence pour le développement de type « donateur-bénéficiaire » au lieu de le voir comme une aspiration universelle.

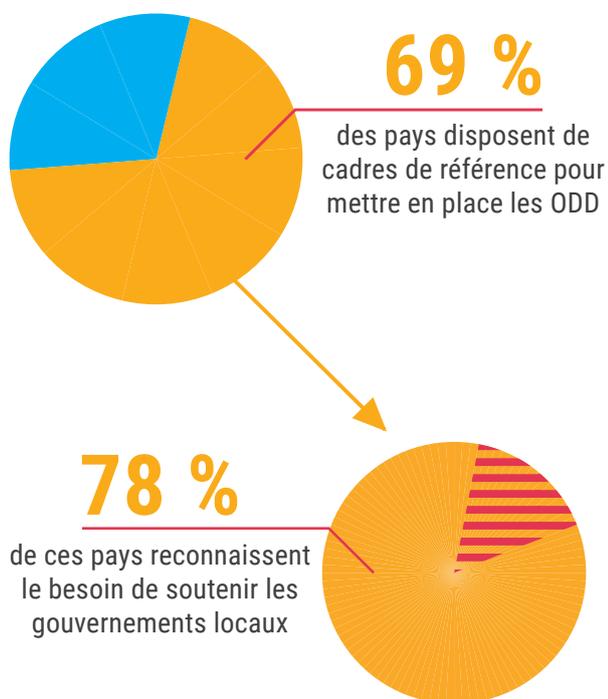


## B. L'impact du cadre institutionnel

Si l'on souhaite évaluer la connaissance que les collectivités territoriales et leurs associations ont des ODD et des autres agendas mondiaux, il est crucial de prendre également en compte l'environnement culturel et le contexte national particuliers dans lesquels ils évoluent. Le contexte national est un élément déterminant pour l'instauration d'un environnement propice à l'action locale dans ce domaine. Pourtant, comme nous l'avons fait remarquer, un écart existe encore entre ce qui se fait au niveau national et au niveau local. La situation nationale n'est pas toujours optimale et ne soutient pas nécessairement la sphère locale en suffisance pour mettre au point des politiques relatives aux ODD le plus efficacement et rapidement possible.

La majorité des pays des associations interrogées (69 %) dispose d'un cadre de référence ou d'une stratégie d'ordre national pour mettre en place les ODD et les autres agendas internationaux (c'est-à-dire le Nouvel agenda urbain, l'Accord de Paris sur le climat, le Cadre d'action de Sendai, le Pacte mondial sur les migrations). Cela n'était toutefois pas le cas pour huit pays<sup>20</sup>.

Au Royaume-Uni, par exemple, les ODD sont traités dans le cadre de *Single Departmental Plans*, des documents élaborés par les départements du gouvernement national qui sont valables pendant toute la durée du mandat du parlement. Ils établissent les objectifs de chaque département gouvernemental et la manière dont ils vont



Parmi les pays disposant de cadres de référence nationaux pour la mise en place des ODD, 78 % mentionnent le besoin de soutenir les collectivités territoriales.

<sup>20</sup> Les associations d'Angleterre, d'Autriche, de Bosnie-Herzégovine, de Croatie, de Lettonie, de Moldavie, de Norvège et des Pays-Bas



les réaliser. Ensemble, ils montrent comment les départements travaillent à la concrétisation du programme gouvernemental.

En Bosnie-Herzégovine (BiH), le cadre de référence national n'a pas encore été finalisé, même si les autorités nationales ont « convenu de concevoir, avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement, un cadre de référence pour les ODD qui définira une position commune pour les gouvernements de l'association de Bosnie vis-à-vis de l'Agenda 2030 et des ODD ». En résulteront des documents qui seront observés à tous les niveaux fédéraux, ainsi qu'aux niveaux de la République serbe de Bosnie (RS), de la Fédération de Bosnie-et-Herzégovine (FBiH) et du district de Brčko. On s'attend également à ce que ce cadre de référence des ODD de la Bosnie-Herzégovine influence la planification stratégique à l'échelon infra-national, avec un déploiement prévu pour la deuxième moitié de 2019.

Les associations de Grèce, d'Islande et de Turquie ont indiqué que leur cadre de référence national (ou le document équivalent) ne prend pas du tout en considération le besoin de soutenir le niveau local.

En République tchèque, le cadre de référence national ne prend que partiellement en compte ce besoin.

En outre, seule la moitié de l'ensemble des associations interrogées<sup>21</sup> ont été consultées par leurs gouvernements nationaux concernant la conception, la mise en place ou le suivi des stratégies nationales en matière d'ODD. Toutefois, les associations de France, d'Islande, de Lituanie et de Norvège ont pu contribuer aux discussions préliminaires en vue d'établir les cadres de travail nationaux qui régiront la mise en place des ODD. Il est intéressant de noter que, en Norvège, le cadre de référence des ODD a entraîné des réformes territoriales. Certaines municipalités et certaines régions qui sont toujours dans un processus de fusion ont notamment choisi d'utiliser les ODD comme cadre de référence pour planifier et élaborer les stratégies des nouvelles municipalités ou régions fusionnées.

<sup>21</sup> Treize associations : Flandre, République tchèque, Danemark (KL et REGIONER), France, Islande, Lettonie, Norvège, Écosse, Serbie, Espagne, Slovaquie et Suède



# 77 %

des pays ont établi des mécanismes institutionnels pour coordonner et effectuer le suivi de la mise en place des ODD

Concernant les mécanismes institutionnels visant à assurer la coordination et le suivi de la mise en place des ODD, 77 % des associations interrogées ont indiqué que leurs gouvernements nationaux avaient établi une telle structure.

De plus, la grande majorité (80 %) des associations dans ce cas ont été invitées à contribuer au bon déroulement d'un tel mécanisme. Un chiffre qui met en lumière le fait que certaines associations de collectivités territoriales sont enfin de plus en plus prises en considération par leurs gouvernements nationaux.

Le nouveau cadre de référence des ODD ou le mécanisme institutionnel a-t-il eu des conséquences sur la gouvernance en partenariat dans les pays où il existe ? A-t-il amélioré les relations entre les différents niveaux de gouvernance et les politiques nationales qui affectent les gouvernements locaux et régionaux (comme l'on peut s'y attendre avec une approche inclusive des ODD) ? Oui, mais uniquement dans sept<sup>22</sup> des associations interrogées.



### DES CHANGEMENTS AU NIVEAU DU DIALOGUE MULTINIVEAUX

En **Allemagne**, les associations locales et régionales ont développé, avec le gouvernement central fédéral, d'autres instances politiques ainsi que des agences et des instituts de recherche, un site web interactif dont le but est de proposer aux parties prenantes des indicateurs adaptés qui affichent et analysent la mise en place des ODD dans les villes, les districts et les collectivités du pays et qui récoltent les données correspondantes. L'initiative [www.sdg-portal.de](http://www.sdg-portal.de) faisait partie des trois finalistes au UN SDG Action Award 2019.

Aux **Pays-Bas**, une feuille de route a été créée dans le but de stimuler la mise en place des ODD. Elle présente des mesures concrètes que les grands acteurs peuvent prendre pour réaliser ces objectifs.

**Plus d'informations:** [sdgroutekaart.nl](http://sdgroutekaart.nl)

Il faut clairement un dialogue inclusif entre tous les niveaux de gouvernance et de consultation des gouvernements locaux et régionaux et de leurs associations, à chaque phase des processus décisionnels du gouvernement central liés aux ODD, ce qui permettra aux associations de participer activement à la mise en place et au suivi.



Les gouvernements nationaux doivent prendre davantage en compte les collectivités territoriales et leurs associations et améliorer la coopération effective entre les gouvernements nationaux, régionaux et locaux afin d'assurer la mise en place inclusive des ODD et de soutenir les GLR dans leur rôle de centres d'implémentation et d'innovation efficaces et rapides. Les associations de collectivités territoriales peuvent jouer un rôle clé dans la coordination et la communication, promouvant la cohérence politique entre toutes les sphères de gouvernance au sein d'un pays ainsi qu'entre différentes localités et assurant un équilibre territorial.



<sup>22</sup> Les associations d'Allemagne, de Flandre, d'Italie, du Monténégro, des Pays-Bas, de Suède et de Turquie

## CONCLUSIONS POLITIQUES

La première partie de cette étude a pour but d'évaluer le contexte national dans lequel les ODD sont mis en place et suivis ainsi que sa pertinence par rapport au rôle que jouent les associations de collectivités territoriales. Ce travail nous permet d'analyser les défis auxquels les AGLR sont confrontées par rapport à leur connaissance des ODD.

Les AGLR sont de mieux en mieux informées et font de plus en plus souvent référence aux ODD, même si la perception de leur pertinence varie selon que le pays fait partie de l'UE ou non. Les partenaires non européens semblent ignorer l'existence des ODD ou les considérer comme un cadre de référence de type « donateur-bénéficiaire » et non comme un agenda universel.

L'intérêt croissant pour les ODD peut également être observé au niveau national. Un cadre de référence national a d'ailleurs été adopté dans la majeure partie des pays interrogés. De plus, ces cadres de référence nationaux relatifs aux ODD mentionnent le besoin de soutenir les GLR dans leur effort de mise en place des ODD au niveau local (jusqu'à 82 %), reconnaissant ainsi le rôle crucial qu'ils jouent dans la concrétisation de l'Agenda 2030.

Toutefois, seule la moitié des associations a été consultée par les gouvernements nationaux concernant la conception, la mise en place ou le suivi des stratégies nationales en matière d'ODD, ce qui laisse présager le danger de n'inclure les GLR que sur le papier.

Enfin, la plupart des AGLR ne sont pas convaincues que les mécanismes de coordination et les stratégies de mise en place des ODD ont, jusqu'à présent, eu des répercussions sur les relations entre les différents niveaux de gouvernance et sur les politiques nationales ciblant les GLR.

Travailler directement ou indirectement sur l'Agenda 2030 encourage les GLR à agir au niveau local ou régional et les rassure quant au fait que des progrès sont réalisés. Ils sont toutefois d'avis que leurs gouvernements nationaux ne prennent toujours pas suffisamment en compte le niveau local. Ceux-ci devraient accorder plus de valeur au travail mené par les AGLR, et les GLR par extension, et intensifier la consultation ainsi que le dialogue afin de parvenir à mettre en place les ODD et de veiller à la cohérence des politiques, sans parler des retombées positives des politiques de chacun.



# 2 IMPLÉMENTATION : COMMENT LES ASSOCIATIONS TRAVAILLENT

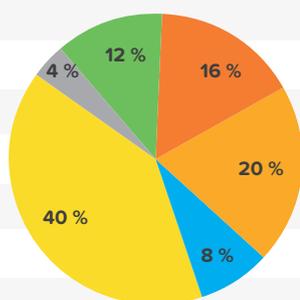
La deuxième partie de cette étude consiste en l'analyse des engagements pratiques que les associations de collectivités territoriales ont pris jusqu'à présent dans leur travail sur le cadre de référence des ODD. Compte tenu de leur niveau de connaissance et de leur cadre de référence institutionnel, qu'ont-elles fait ? Quel impact cela a-t-il eu sur leur travail international, notamment au niveau de la coopération décentralisée, à savoir leur travail de ville à ville et de région à région avec leurs pays partenaires.

## A. De la coopération au plaidoyer

La première difficulté attenante aux ODD est la compréhension de la nature transversale et inclusive de cet agenda.

Bien que l'Agenda 2030 soit global, il s'applique de manière universelle et s'adapte à différentes réalités et à divers degrés de développement tout en respectant les politiques et les priorités nationales.

### Comment gérez-vous les interdépendances et la nature transversale des ODD ?



- Aucune stratégie
- Activités communes avec des externes
- Méthodologies interdépartementales
- Autre
- Ciblage d'un seul ou de quelques ODD
- Sans réponse

La mise en place de cet agenda commun demande une réponse collective (venant de tous les pays et de toutes les parties prenantes travaillant en partenariat).

Dans cette optique, il est encourageant d'observer que neuf associations interrogées ont élaboré des activités communes avec des acteurs externes<sup>23</sup> comme des Organisations de la société civile (OSC), des universités, des think tanks, etc.

En outre, six AGLR ont instauré des méthodes de travail interdépartementales<sup>24</sup>.

Sept AGLR ont vu des collaborateurs travailler avec d'autres départements sur des problématiques thématiques.

Quatre associations ont choisi de ne travailler que sur un ou quelques ODD. Neuf associations combinent ces différentes approches<sup>25</sup>.

L'Association des municipalités néerlandaises a notamment souligné que le travail sur le cadre de référence des ODD avait intensifié la collaboration entre les différents départements.

C'est un signe clair que la dimension intersectorielle des ODD est de plus en plus présente dans les consciences. Ces chiffres reflètent une tendance positive à la diffusion des ODD au niveau local, propice à la coopération entre les différents domaines d'activité et secteurs.

Pour aborder les ODD de manière intégrée et transversale, il faut se souvenir que l'Agenda 2030 est plus qu'un énième programme international à mettre en place, qu'il est universel et qu'il concerne toutes les parties prenantes, de tous les niveaux et de toutes les régions du monde. Il peut devenir partie intégrante de l'éventail d'initiatives politiques déjà réalisées par les gouvernements locaux. L'un des grands objectifs de cet Agenda est de changer la donne ainsi que la façon dont nous abordons les politiques.



<sup>23</sup> Les associations d'Autriche, de Croatie, d'Écosse, d'Espagne, de Flandre, de Grèce, d'Italie, de Lettonie et des Pays-Bas

<sup>24</sup> Les associations d'Allemagne, du Danemark (KL), d'Islande, d'Italie, de Norvège et des Pays-Bas

<sup>25</sup> Les associations d'Écosse, d'Espagne, de Flandre, de France, de Grèce, d'Italie, des Pays-Bas, de Serbie et de Suède



### ASSOCIATIONS, VILLES ET RÉGIONS FONT UN PAS DE PLUS VERS L'AGENDA 2030

**Mannheim** : Dans un vaste processus participatif, avec l'aide du ministère fédéral de la coopération économique et du développement et Engagement Global, la ville de Mannheim a travaillé avec plus de 2 500 résidents, entreprises, institutions, initiatives, associations, universités, groupes d'entraide et d'autres acteurs pour élaborer un grand nombre de propositions et de suggestions pour la déclaration de mission de « Mannheim 2030 »<sup>26</sup>. Mannheim 2030 reprend ainsi une liste d'objectifs stratégiques ainsi que des cibles et des indicateurs locaux adaptés aux capacités et aux besoins de la ville et liés à son budget.

**Le gouvernement basque** a très tôt concrétisé son engagement pour l'Agenda 2030 et son objectif de renforcer la coopération et la collaboration avec les partenaires et acteurs européens et internationaux. En 2018, la région basque a élaboré le plan « Agenda Euskadi - Pays basque 2030 »<sup>27</sup> et a publié un premier rapport de suivi<sup>28</sup> sous la supervision de *Basque Policy Coherence for Development* (avril 2016). Un exemple de concrétisation de la responsabilité et de l'engagement communs d'un territoire, de ses autorités publiques et de ses acteurs régionaux. Un second rapport sur les ODD a été publié en 2018.

**Catalogne** : en 2017, le gouvernement de Catalogne a officiellement décidé de concevoir une stratégie globale<sup>29</sup> pour mettre en place l'Agenda 2030 en son sein, de manière à faire coïncider ses objectifs à toutes les politiques publiques catalanes. Cette stratégie se compose de plus de 750 engagements à la mise en place des objectifs de l'Agenda de l'ONU en Catalogne (à réaliser en son sein et au-delà).



### COHÉRENCE POLITIQUE ET AGENDA 2030

La cohérence politique vise à limiter les contradictions et à former des synergies entre différentes politiques européennes au bénéfice des pays en voie de développement et dans le but d'augmenter l'efficacité de la coopération au développement aux niveaux local et national. La notion de « cohérence politique pour le développement » a d'abord été consacrée sous forme de loi fondamentale de l'UE en 1992 avec le Traité de Maastricht, et a été renforcée plus tard avec le Traité de Lisbonne en 2009 (Art. 208 TFUE). L'Agenda 2030 pour le développement durable représente une occasion idéale de s'attaquer aux problèmes interdépendants de l'éradication de la pauvreté et du développement durable dans toutes les sphères de gouvernance, et notamment aux niveaux local et régional. Au niveau international, tous les pays devront améliorer leur cohérence politique afin de s'assurer que l'ensemble des politiques ont pour but d'avancer sur les objectifs internationaux.

Un tiers des répondants ont toutefois indiqué qu'ils n'avaient pas encore de stratégie en place pour aborder ces interdépendances. Un résultat peu surprenant lorsque l'on sait que ces associations ont également déclaré que le niveau de connaissance de leur personnel concernant l'importance des ODD était relativement bas et que ces objectifs ne figuraient pas parmi leurs priorités de travail. Cette absence de stratégie peut également être liée au contexte national, qui est loin d'être favorable pour la mise en place des ODD.

Néanmoins, d'autres mesures doivent être prises globalement pour parvenir à mettre en place les ODD au niveau local. Pour être plus précis, ces mesures devraient être intersectorielles et diversifiées afin d'harmoniser les efforts et d'aboutir à la « cohérence politique ».

La cohérence politique doit être entendue dans toutes ses dimensions :

- La **cohérence verticale** désigne le besoin de différents niveaux de gouvernance à l'échelle locale, régionale, nationale et européenne pour collaborer de manière plus étroite et coordonner les politiques. Il faut également surveiller la mesure dans laquelle les niveaux européen et national ont un impact sur les niveaux local et/ou régional.
- La **cohérence horizontale** fait référence à l'alignement des différents acteurs du secteur public, de la sphère privée et de la société civile. Les objectifs internationaux de l'Agenda 2030 ne peuvent se concrétiser sans l'intensification des partenariats entre ces groupes.
- Il en va de même pour les **partenariats internationaux** dans le cadre desquels tous les acteurs sont censés collaborer pour accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable. Les décisions politiques prises en Europe peuvent avoir des répercussions sur les municipalités de pays en voie de développement, notamment au niveau du commerce, de l'approvisionnement, des droits des travailleurs, de l'agriculture, etc. La cohérence politique interne et externe doit être assurée.

<sup>26</sup> [www.mannheim.de/en/shaping-the-city/strategic-controlling-office/mission-statement-mannheim-2030](http://www.mannheim.de/en/shaping-the-city/strategic-controlling-office/mission-statement-mannheim-2030)

<sup>27</sup> [bideoak2.euskadi.eus/2018/04/11/lhk\\_agenda\\_basque\\_country/AGENDA\\_EBC2030.pdf](http://bideoak2.euskadi.eus/2018/04/11/lhk_agenda_basque_country/AGENDA_EBC2030.pdf)

<sup>28</sup> [www.euskadi.eus/2030-agenda/monitoring-2017](http://www.euskadi.eus/2030-agenda/monitoring-2017)

<sup>29</sup> [cads.gencat.cat/web/.content/Documents/Agenda\\_2030/agenda2030\\_flyer\\_caraB.pdf](http://cads.gencat.cat/web/.content/Documents/Agenda_2030/agenda2030_flyer_caraB.pdf)

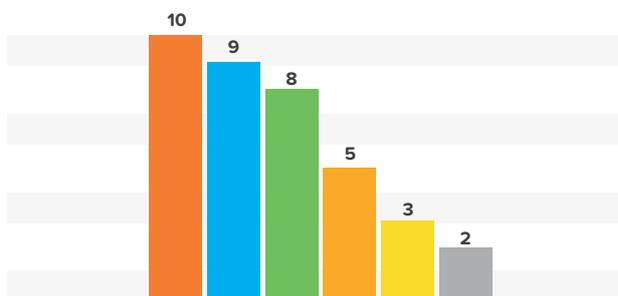
## ODD et partenariats

Pour plus d'un tiers (38 %) des associations de collectivités locales et régionales interrogées, le cadre de référence des ODD a renforcé leur travail avec les réseaux européens et internationaux : obtention d'informations, d'instruments de formation et d'autres outils, mais aussi expérimentations, partage d'informations et de pratiques avec d'autres associations ou membres du même réseau, etc.

Neuf répondants<sup>30</sup> (35 %) pensent toutefois que le cadre de référence des ODD ne les a pas du tout aidés à nouer des partenariats. Il convient de noter que les ODD ne figuraient parmi les priorités d'aucune de ces associations. Outre l'association française, aucune des huit autres associations n'avait adopté de documents politiques spécifiques (p. ex. déclarations, feuilles de route, etc.) concernant la mise en place des ODD ou d'un autre agenda mondial.

Huit associations<sup>31</sup> avaient l'impression que le cadre de référence des ODD avait renforcé leur collaboration avec les acteurs externes, ce qui est d'ailleurs l'un des principaux objectifs de ce plan inclusif : favoriser la collaboration horizontale avec les organisations de la société civile, le corps académique, les entreprises, etc. La collaboration verticale n'en est pas moins importante : cinq associations<sup>32</sup> de collectivités locales et régionales se sont servies des ODD pour renforcer leur collaboration avec le gouvernement national et intensifier les activités de plaidoyer. Toutefois, seules deux d'entre elles<sup>33</sup> les ont utilisés pour développer leurs partenariats internationaux.

### Comment le cadre de référence des ODD a-t-il aidé votre association à développer ses partenariats ?



- En travaillant avec des réseaux européens et internationaux
- Aucune influence
- En travaillant avec des acteurs externes
- En collaborant avec le gouvernement national
- Autre
- En développant un partenariat international



<sup>30</sup> Les associations d'Angleterre, de Bosnie, de France, de Moldavie, du Monténégro, de Norvège, de République tchèque, de Serbie et de Slovaquie

<sup>31</sup> Les associations d'Écosse, d'Espagne, des Pays-Bas, d'Islande et d'Italie

<sup>32</sup> Les associations d'Autriche, du Danemark (REGIONER), d'Italie, des Pays-Bas, d'Écosse, d'Espagne, de Suède et de Turquie

<sup>33</sup> Les associations d'Italie et de Grèce



# DIE VEREINigten NATIONEN IN DEUTSCHLAND IM ZEICHEN DER AGENDA 2030

Ausstellung im Lichthof des Auswärtigen Amtes vom 6. April bis 10. Mai 2017



# FOCUS

## COOPÉRATION AVEC LES ACTEURS LOCAUX ET LES DIRIGEANTS, RECETTES DU SUCCÈS

La coopération avec tout l'écosystème local est complexe, mais vitale. Elle nécessite de réenvisager la façon dont les politiques sont élaborées au niveau local et d'inclure des groupes à qui l'on ne donne généralement pas la parole lors de l'élaboration de politiques publiques.

Plus de la moitié des AGLR interrogées (15)<sup>34</sup> soutiennent actuellement des initiatives ou des projets élaborés localement et consacrés à l'alignement de plans de développement locaux et régionaux au sein de leur municipalité ou région aux ODD et/ou à la mise en place locale des ODD. Ici, on entend par « localement » des entreprises, des universités, des organisations locales de la société civile, etc.

Trois quarts (19) des associations interrogées promeuvent ou participent à des activités menées par des acteurs locaux dans le but de mettre en place des ODD et de les diffuser au sein des gouvernements locaux<sup>35</sup>. La grande majorité (77 %) des AGLR interrogées<sup>36</sup> ont également rapporté connaître d'autres initiatives de leur pays visant à informer ou à soutenir les gouvernements locaux en matière d'ODD et d'autres agendas internationaux.

Sur les 19 qui connaissaient d'autres initiatives en cours dans leur pays, 10 associations<sup>37</sup> ont identifié plusieurs projets diffusés au niveau national. Les associations d'Espagne et de Norvège ont confirmé que les promoteurs de ces initiatives incluaient le gouvernement national, les réseaux international, local et régional,

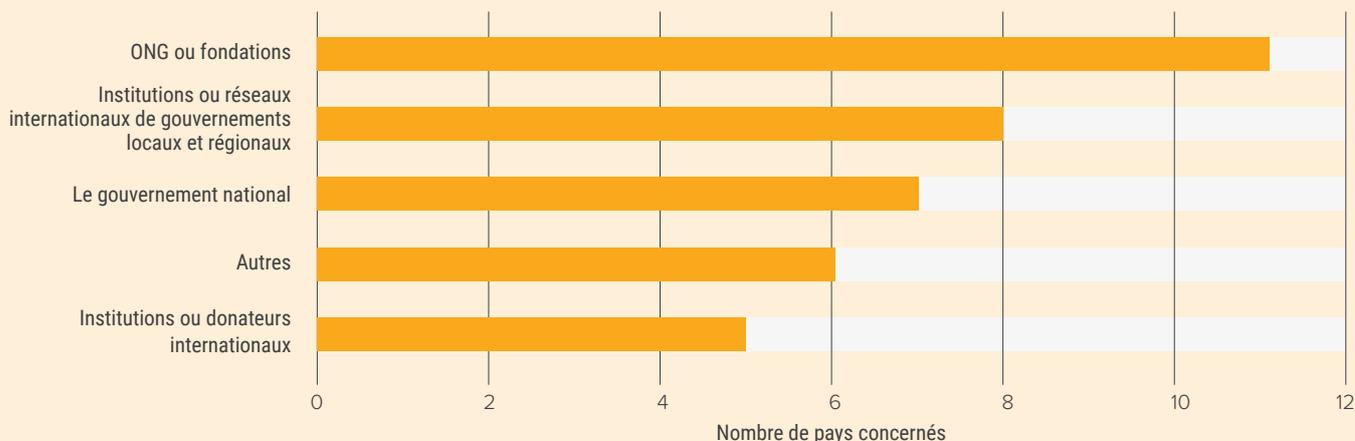
des institutions et/ou des agences ainsi que des ONG et des fondations, ce qui témoigne d'un environnement multilatéral fort et sain pour une collaboration avec de multiples parties prenantes. Il vaut la peine de noter que la plupart des promoteurs des initiatives liées aux ODD sont des ONG ou des fondations, ce qui souligne l'importance des organisations de la société civile.

Viennent ensuite les associations ou les réseaux internationaux de gouvernements locaux et régionaux, puis le gouvernement national, et enfin les institutions ou les donateurs internationaux. En outre, l'association de République tchèque a mentionné l'association nationale des gouvernements locaux « Réseau des villes santé de République tchèque ».

Nous observons ainsi une diversification parmi les parties prenantes et, *in fine*, un plus grand nombre de futurs partenaires potentiels pour les AGLR. Une tendance qui arrive à point nommé, puisque cette approche transversale et inclusive est la raison d'être des ODD.



Principaux promoteurs des initiatives relatives aux ODD



<sup>34</sup> Les associations d'Allemagne, d'Autriche, du Danemark (REGIONER), d'Écosse, d'Espagne, de Flandre, de France, d'Islande, d'Italie, de Lettonie, de Norvège, des Pays-Bas, de Serbie, de Suède et de Turquie

<sup>35</sup> Il convient de noter que les associations suivantes ont répondu « Non » à cette question : les associations d'Albanie, de Grèce, de Lituanie, de Moldavie, du Monténégro, de Serbie et de Slovaquie

<sup>36</sup> Toutes, à l'exception des associations du Danemark (KL), de Grèce, d'Islande, de Lettonie, de Moldavie et du Monténégro

<sup>37</sup> Les associations d'Angleterre, de Croatie, d'Espagne, de Flandre, de France, de Norvège, des Pays-Bas, de Serbie, de Suède et de Turquie



## L'EXPÉRIENCE LETTONE

Depuis 2016, l'**association lettone** (LPS) participe activement au projet « Travailler ensemble vers l'autonomisation des gouvernements locaux et régionaux pour un développement efficace dans les pays partenaires de l'UE ». Cette mesure à long terme est mise en place dans le cadre de l'accord cadre de partenariat (FPA) signé entre la Commission européenne et le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) au nom de PLATFORMA.

La promotion d'une approche multiacteurs, tant dans la coopération au développement que dans la mise en place des ODD en Lettonie, est un leitmotiv important sur lequel se basent toutes les activités que LPS a menées dans le cadre de ce projet.

Dans ce but, LPS a organisé une série de discussions autour des ODD les plus pertinents pour les municipalités lettones. Par exemple, le séminaire « Le chemin vers un développement durable pour la Lettonie : signaux pour 2030 » a été organisé en collaboration avec l'Association des dirigeants des gouvernements locaux de Lettonie. Il portait principalement sur l'ODD 11 « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ». Il présentait ce qui a déjà été accompli ainsi que les défis et les tâches à venir, la façon dont la collaboration entre citoyens, gouvernements locaux et institutions nationales peut être facilitée et par laquelle ils peuvent être encouragés à participer à la planification nationale et au cadre de financement.

Le séminaire « C'est pas sorcier ! Innovation et numérisation au sein des municipalités et dans la coopération au développement » se consacrait à l'ODD 9 « Industrialisation, innovation et infrastructures » et à la thématique de la coopération au développement. Les participants ont discuté de la manière de promouvoir des écosystèmes d'innovation, à savoir des coopérations entre les municipalités, les universités et les entrepreneurs afin de stimuler l'innovation.

## Quelques exemples d'initiatives :

L'**Association des comtés croates** (HRVZZ) a créé une brochure sur les ODD fin 2015 en collaboration avec ODRAZ, une ONG spécialisée en développement durable. La HRVZZ a imprimé 500 exemplaires supplémentaires afin de les distribuer à ses membres. Ensemble, elles ont organisé des événements communs semestriels sur des sujets liés au développement durable urbain, dont un lors de la Semaine européenne du développement durable qui était consacré aux ODD (notamment à l'ODD 11, les villes et communautés durables).

L'**association tchèque** (SMO ČR) a mis en place un projet appelé « Villes et municipalités durables pour le développement » en collaboration avec l'ONG Caritas République tchèque. Celui-ci portait sur la diffusion de l'implication des villes et des municipalités dans la coopération au développement par rapport à l'Agenda 2030. Il a suscité l'intérêt public local pour le nouveau cadre de développement énoncé par les Objectifs de développement durable. L'organisation d'événements communs a également permis aux représentants des ONG et du secteur privé d'établir de nouveaux liens.

L'**agence de coopération internationale de l'Association des municipalités néerlandaises** (VNG), VNG International, et BNG Bank (une banque communale), ont organisé un défi sur l'impact social des objectifs internationaux aux Pays-Bas. Celui-ci a invité des entrepreneurs mus par la responsabilité sociale (qui visent à avoir un impact social à travers leurs entreprises) à élaborer des idées et des concepts durables qui pourraient aider les municipalités à réaliser l'Objectif 12 : « Consommation et production responsables ».

Les « Municipalités aux Objectifs internationaux » ont choisi le thème du défi. Ensuite, toutes les communes néerlandaises ont invité les entrepreneurs de leurs territoires à y participer.



## LE RÔLE DES ONG ET DES FONDATIONS

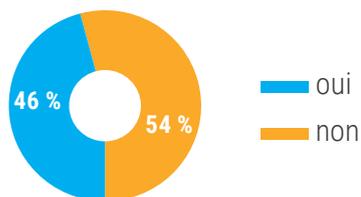
Comme l'Agenda 2030 l'explique, les ONG et les fondations jouent un rôle essentiel dans la mise en place des ODD : elles sensibilisent et mobilisent, encouragent le renforcement des capacités, conçoivent et exécutent des projets, surveillent et revoient des politiques, recueillent des données, fournissent leur expertise technique et soutiennent les gouvernements en les poussant à tenir leurs engagements. Les ONG et les gouvernements locaux ont le même objectif final : être au service des citoyens, autonomiser les collectivités locales, renforcer l'engagement citoyen et travailler pour l'intérêt/le bien public.

Les organisations et fondations ont parfois un accès plus facile et direct aux régions dans lesquelles les gouvernements locaux et régionaux éprouvent des difficultés à atteindre les citoyens. Pour y parvenir, il est toutefois essentiel que les organisations de la société civile puissent bénéficier d'un cadre propice (en termes d'infrastructure, d'administration et de soutien officiel) à un travail efficace sur le terrain. Et cela ne sera possible qu'avec l'aide des gouvernements locaux et régionaux. Une collaboration peut donc augmenter l'impact des efforts déployés au nom de l'Agenda 2030, tout en limitant les coûts et le temps consacrés.

## Le travail d'un point de vue pratique

Que voulons-nous dire lorsque nous affirmons que les associations de collectivités territoriales travaillent avec le cadre de référence des ODD ? Tout d'abord, nous pouvons rapporter que plus de la moitié des associations interrogées (54 %) ont adopté des documents politiques spécifiques aux ODD ou à d'autres agendas internationaux. Ce groupe comprend même les associations qui n'ont pas accordé de grande priorité aux ODD ou dont le personnel avait entendu parler des ODD sans être conscient de leur importance.

### Est-ce que votre association a adopté un document de politique spécifique relatif aux ODD ?



Ensuite, cela signifie que même parmi les associations qui n'ont pas adopté de documents spécifiques relatifs aux ODD, comme l'association anglaise (LGA), certaines ont fait la promotion d'activités (par exemple campagnes, conférences, communications, formations, etc.) dans le but de soutenir la mise en place et la diffusion des ODD au sein des gouvernements locaux. C'est le cas pour 18 d'entre elles. L'association de Serbie n'a pas répondu à cette question.

En plus d'aider les associations de collectivités territoriales à encourager leurs membres à développer leurs partenariats internationaux et à les soutenir dans ce sens, le cadre de référence des ODD est utilisé par les associations à différentes fins. Celui-ci a

été conçu pour les aider à atteindre différents groupes cibles (dont le gouvernement central, les autres parties prenantes, les citoyens eux-mêmes, etc.). Jusqu'à présent, ses principaux objectifs consistaient à favoriser les échanges et à sensibiliser les consciences, suivis de près par la présentation de rapports et le plaidoyer auprès d'autres niveaux de gouvernement.

D'autres activités ont également été lancées : recueil de données et suivi des stratégies, développement de plans d'action en matière de durabilité ou encore organisation de formations.

Autant de preuves que les AGLR sont de plus en plus nombreuses à travailler pour la réalisation de l'Agenda 2030, notamment en tentant d'en parler (en leur sein et au sein de leurs administrations) à leurs membres et à leurs citoyens, mais aussi en intensifiant les échanges et les actions de coopération entre leurs membres et leurs pays partenaires.

Au niveau des groupes ciblés par les mesures prises par les associations, la priorité a clairement été donnée : 1) à leurs membres (municipalités et régions) ; 2) aux réseaux européens de gouvernements locaux et régionaux et 3) aux gouvernements nationaux. Cette décision reflète le besoin de renforcer la collaboration avec les réseaux européens et les activités de plaidoyer auprès des gouvernements nationaux ainsi que d'améliorer les collaborations. Des échanges sur les pratiques de plaidoyer nationales doivent également être prévus au sein des réseaux européens afin que les associations nationales puissent les adopter.

Une incongruité importante semble toutefois exister entre les bénéficiaires ciblés et les résultats escomptés découlant des principales problématiques auxquelles les AGLR font face. Bien que l'intérêt local limité et le manque de connaissance figuraient parmi les principales difficultés rencontrées par les AGLR en ce qui concerne la concrétisation des ODD, les citoyens arrivaient en dernière place du classement des groupes ciblés et semblaient être d'une importance secondaire. Bien que les citoyens doivent être au cœur de chaque mesure politique prise au niveau local, ils ne sont pas la cible directe des associations. Douze associations ont néanmoins précisé qu'elles prenaient des mesures en vue d'encourager leurs membres à sensibiliser les citoyens.



### RECONNAITRE L'IMPORTANCE DES ODD

Suite à son implication dans la rédaction de l'Examen volontaire national que le Royaume-Uni a présenté pour la première fois au FPHN en 2019, l'**association anglaise** a adopté lors de son assemblée générale de juillet de la même année une motion. Celle-ci reconnaît l'importance des Objectifs de développement durable et les engage à jouer un rôle pour permettre aux gouvernements locaux de développer des contributions menées par les autorités locales. Suite à l'adoption de cette motion, l'association anglaise a progressé dans plusieurs domaines liés aux ODD, notamment :

- un examen du plan d'activités de l'association visant à renforcer son alignement sur les ODD
- un exercice de cartographie complet, pour explorer l'alignement des priorités politiques existantes sur les ODD, dont les conclusions amélioreront les propositions de futurs travaux dans ces domaines
- un dialogue initial avec les parties prenantes locales et nationales sur le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des ODD et l'amélioration de la disponibilité des données pour développer des indicateurs locaux pertinents

## EDLS LES JOURNÉES EUROPÉENNES DE LA SOLIDARITÉ LOCALE

Les **Journées européennes de la Solidarité locale** (*European Days of Local Solidarity* - EDLS) promeuvent l'engagement des villes et des régions à sensibiliser davantage les citoyens aux problématiques liées au développement durable mondial. En 2018, un nombre croissant d'élu.e.s ont ratifié la Charte des EDLS et quelques 120 activités ont été organisées à travers l'Europe par les conseils municipaux et les régions, en partenariat avec les organisations de la société civile et les centres éducatifs.

En 2019, les EDLS se dérouleront du 15 au 30 novembre. Ratifiez la Charte des EDLS, proposez une activité, utilisez le kit de promotion des EDLS (disponible en sept langues), rejoignez la campagne !

**Plus d'informations :** [localsolidaritydays.eu](http://localsolidaritydays.eu)

La coopération avec les GLR non européens et la coopération décentralisée en vue de réaliser l'Agenda 2030 sont en outre des domaines dont le potentiel reste inexploité.

Huit associations ont indiqué avoir mis en place des activités spécifiques pour soutenir leurs partenaires non européens dans leur effort de localisation des ODD<sup>38</sup>. Cités Unies France (CUF) notamment a mené à bien un projet en ce sens. Cette association fédère les gouvernements locaux et régionaux français impliqués dans les relations internationales et la coopération décentralisée en particulier. En mai 2018, à la demande de ses membres, CUF a créé un groupe de travail « ODD et coopération décentralisée » à plusieurs composantes :

- Une composante témoignant de la dynamique de travail interne sur cet ODD dans le but de mobiliser les communautés en vue des Forums politiques de haut niveau, notamment le Forum des autorités locales et régionales faisant partie de la Taskforce mondiale. Ce groupe réalisera notamment un recensement dans l'objectif d'évaluer le degré d'exploitation des outils de localisation des ALR en France (politiques publiques, collaboration entre les différents départements des GLR, budgets en matière d'ODD, etc.). Les résultats de ce travail de recensement serviront ensuite de base pour le rapport GOLD de CGLU ;
- Une composante harmonisant les efforts des différents groupes de travail établis par le Ministère de la Transition écologique et solidaire avec l'objectif d'augmenter l'utilisation des ODD en France ;
- Une composante axée sur les échanges et sur l'exploitation des résultats des discussions, des expériences et des actions menées en France et au sein des réseaux européens et internationaux d'autorités territoriales (PLATFORMA et CGLU en particulier) ;
- Une composante consacrée à l'ODD 17 et notamment à ses cibles 9, 14, 16, 17 et 19 pour aider les gouvernements locaux du réseau de CUF à définir des indicateurs spécifiques, à rester informés sur les programmes d'échange et à exploiter au mieux les mesures de coopération décentralisée (échanges entre pairs) et les mesures externes des gouvernements locaux.

L'enquête a révélé que les partenaires non européens des associations interrogées ne semblent pas connaître les ODD : neuf associations ont indiqué que leurs partenaires avaient entendu parler des ODD, mais qu'ils n'en connaissaient pas les détails. L'association de Slovaquie



Les gouvernements nationaux et notamment l'Union européenne ont besoin d'un plus grand soutien, car la coopération décentralisée est de plus en plus reconnue comme un outil efficace qui contribuera à renforcer les capacités locales et à réaliser l'Agenda 2030. Ce soutien se traduit par :

- 1) la création d'espaces permettant d'échanger les expériences et les pratiques ;
- 2) l'évocation des défis administratifs, territoriaux et urbains spécifiques,
- 3) la stimulation de la gouvernance multi-niveaux et des alliances entre plusieurs acteurs
- 4) l'établissement de liens étroits entre les territoires, les collectivités et les acteurs locaux et régionaux



## LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

La coopération décentralisée est essentielle à la réalisation des Objectifs de développement durable. Elle permettra de maximiser les chances de réaliser l'Agenda 2030 en Europe, mais aussi dans les pays partenaires, à travers une coopération et la création d'occasions de partager des bonnes pratiques, d'offrir son soutien et de faire suivre les avancées par les pairs. Nous avons besoin d'être inspirés et de collaborer. Les collectivités territoriales d'Europe ne peuvent pas y arriver seules.

L'Agenda 2030 semble également être un outil efficace pour aborder les problèmes de développement territorial qui sont présents en Europe et ailleurs. Dans ce sens, l'utilisation du cadre de référence de la coopération décentralisée pour localiser les ODD permet d'établir un langage et des objectifs communs. Cela donne la possibilité aux gouvernements locaux de travailler de manière collaborative à travers le monde entier.

Découvrez dans l'étude de PLATFORMA sur comment la coopération décentralisée peut permettre de réaliser l'Agenda 2030<sup>39</sup>.

a indiqué que ses partenaires internationaux ne connaissaient pas les ODD. Les associations d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie et des Pays-Bas ont répondu que leurs partenaires non européens se servaient des ODD comme point de comparaison, mais qu'ils ne les envisageaient pas comme des priorités de travail. Les partenaires de l'association espagnole, quant à eux, ont revu leurs priorités de travail à la lumière des ODD.

<sup>38</sup> Les associations d'Allemagne, d'Autriche, d'Espagne, de Flandre, de France, de Lituanie, des Pays-Bas et de Turquie

<sup>39</sup> CRPM-PLATFORMA, « La coopération décentralisée pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2030 - Vers une nouvelle génération de partenariats multipartites », novembre 2018, [bit.ly/2zVYpU0](https://bit.ly/2zVYpU0)



Les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations doivent intensifier les échanges avec les partenaires non européens à travers la coopération décentralisée. Les collectivités locales et régionales d'Europe doivent continuer d'échanger sur les bonnes pratiques en matière de développement territorial durable, sur les difficultés territoriales communes, sur le renforcement des capacités et sur le développement d'un langage commun avec les citoyens et les partenaires non européens réunis autour des ODD.



## ÉCHANGES ENTRE PAIRS POUR LA LOCALISATION D'ODD COMMUNS

**Fons Mallorquí**<sup>40</sup> est en train de mettre en place un projet pilote avec PLATFORMA et le soutien financier de l'UE. Celui-ci se base sur l'échange entre pairs et implique les municipalités de Palma de Mallorca, Tenado (Burkina Faso) et Pocona (Bolivie). Son objectif est de renforcer les capacités de chacun à diffuser les ODD à travers les politiques publiques locales, et notamment la coopération décentralisée.

Ce projet a pour première phase de sensibiliser les représentant.e.s élu.e.s et public.que.s locaux.ales à l'Agenda 2030 et au rôle qu'ils.elles jouent dans la localisation des ODD. Au cours de l'année à venir, les pairs échangeront sur la façon d'harmoniser les plans municipaux à l'ODD 6 (eau propre et assainissement), une priorité identifiée comme une problématique commune aux quatre municipalités. Ce travail permettra par ailleurs de réaliser l'ébauche d'un nouveau cadre de référence pour les projets de coopération décentralisée qui garantira le caractère mesurable des résultats de la mise en place de l'Agenda 2030.

Fons Mallorquí enregistrera la méthodologie d'échange entre pairs, les cas d'étude et les résultats de ce projet et partagera ses recommandations vers le printemps 2020.

La municipalité de Zoersel (Belgique) et sa ville partenaire, Bohicon (Bénin), ont toutes deux ratifié la Convention des Maires. Ensemble, elles réfléchissent à la façon de mener des actions pour le climat, échangent leurs expériences et organisent des formations communes.

Nous observons que de nombreuses actions sont menées, notamment dans le domaine de la sensibilisation et de l'intensification des échanges. Les associations nationales doivent poursuivre leurs efforts pour effectuer le suivi de la mise en place des ODD, puis pour former leurs membres, comme l'indiquent dix répondants.

Il y a également matière et besoin d'amélioration au niveau du travail de plaidoyer mené auprès des autres niveaux de gouvernement.

Enfin, douze associations travaillent sur le développement d'un plan d'action sur la durabilité, huit d'entre elles<sup>41</sup> avec leurs membres, et les quatre autres<sup>42</sup> avec le gouvernement national.

## B. L'accès à la scène internationale

Depuis 2015, 19 pays<sup>43</sup> des 23 représentés dans cette étude ont déjà présenté officiellement un examen volontaire national (EVN ou VNR en anglais) au Forum politique de haut niveau (FPHN ou HLPF en anglais) des Nations Unies. Par ailleurs, deux des trois pays restants, l'Autriche et la Moldavie, ont déjà fait part de leur intention de présenter un EVN en 2020.

En 2019, douze associations<sup>44</sup> se sont inquiétées du rapport du FPHN. Cinq<sup>45</sup> d'entre elles n'avaient pas été informées ou impliquées dans la présentation des rapports nationaux. En outre, l'association de Moldavie a fait savoir qu'elle ne connaissait pas l'existence du cadre de référence national des ODD et du FPHN de l'ONU.

Afin de distinguer les différents niveaux de participation au rapport du FPHN, nous avons demandé aux 14 répondants qui ont confirmé y avoir pris part de préciser la portée de leurs contributions. Neuf AGLR<sup>46</sup> y ont activement participé, soit à travers l'unité de présentation des rapports désignée par le gouvernement national et en tant que participant au processus rédactionnel, soit en soumettant leur propre contribution (chapitre) au rapport. Les associations de Serbie et d'Angleterre ont participé à des réunions bilatérales, tandis que les associations de Lituanie et de Flandre ont une implication plus modérée, participant occasionnellement à des ateliers informels et/ou en étant invitées à commenter l'EVN finalisé.

Cette situation reflète ce qui peut survenir lorsque les gouvernements nationaux font davantage confiance au travail réalisé par les AGLR et les GLR. Cela confirme le besoin de renforcer les consultations et le dialogue ponctuels avec eux, de manière à effectuer le suivi correct de la mise en place des ODD.

### SUIVI

de **50 %** en 2016-2018 → **58 %** aujourd'hui

des associations ont été invitées à contribuer à la la présentation de rapports nationaux au FPHN de l'ONU

<sup>40</sup> Fons Mallorquí, le Fonds Majorquin de solidarité et de coopération, est une association sans but lucratif qui a été établie en 1993 par des institutions locales (conseils municipaux, associations de municipalités et le Conseil insulaire de Majorque) et des institutions régionales (Gouvernement des îles Baléares). Le but est de coordonner et de canaliser les contributions annuelles en matière de coopération au développement. Fons Mallorquí est un partenaire de PLATFORMA.

<sup>41</sup> Les associations d'Allemagne, d'Autriche, du Danemark (REGIONER), d'Espagne, de Flandre, d'Italie, de Norvège et des Pays-Bas

<sup>42</sup> Les associations d'Islande, d'Italie, des Pays-Bas et de Slovaquie

<sup>43</sup> France (2016), Allemagne (2016), Monténégro (2016), Norvège (2016), Belgique (2017), République tchèque (2017), Danemark (2017), Italie (2017), Pays-Bas (2017), Suède (2017), Grèce (2018), Lettonie (2018), Lituanie (2018), Slovaquie (2018), Espagne (2018), Bosnie-Herzégovine (2019), Islande (2019), Serbie (2019), Turquie (2019) et Royaume-Uni (2019)

<sup>44</sup> Les associations d'Albanie, d'Angleterre, de Bosnie, de Croatie, du Danemark (KL), d'Écosse, de France, d'Islande, de Lituanie, du Monténégro, de Serbie et de Turquie

<sup>45</sup> Les associations d'Albanie, de Bosnie, de Croatie, de France et du Monténégro

<sup>46</sup> Les associations du Danemark (KL), d'Écosse, d'Espagne, d'Islande, de Lettonie, de Norvège, des Pays-Bas, de Suède et de Turquie



### COMMENT LES RÉSEAUX INTERNATIONAUX PEUVENT OUVRIR DES PORTES

En **Italie**, aucune consultation ni aucune discussion n'a eu lieu à propos de la stratégie nationale depuis le début du mandat du nouveau gouvernement en juin 2018.

Lors de la Conférence État-Régions et État-Villes de 2017, le gouvernement n'a consulté les commissions environnementales des deux niveaux qu'une seule fois chacune.

Les gouvernements locaux n'ont pas été invités à participer à la stratégie nationale, pas même en ce qui concerne l'ODD 11, comme ce fut le cas pour la mise en place et la présentation de l'examen volontaire national.

Les institutions académiques et les organisations de la société civile qui dirigent l'Alliance AsViS (dans lesquelles les AGLR représentent moins de 2 % des membres) se sont

récemment mises à travailler sur les statistiques officielles fournies par l'ISTAT. Ces données concernent toutefois uniquement la situation actuelle nationale et ne font pas référence aux mesures prises par le gouvernement local en matière d'ODD. Même les indicateurs régionaux complexes fournis par l'ISTAT sont très généraux. Il n'existe aucune donnée sur aucune des 7 954 municipalités, 14 métropoles ou 84 provinces d'Italie.

Pour sa part, l'AICCRE est parvenue à attirer l'attention du Ministère des affaires étrangères avec l'aide de PLATFORMA et le succès de l'événement « **Venice City Solutions 2030** ». Le Ministère a commencé à véritablement consulter l'association italienne sur l'Agenda 2030 en 2019. Pour la première fois, le gouvernement national a décidé de promouvoir les recommandations que l'AICCRE, CGLU, l'ONU, Habitat, le PNUD et le FENU ont émises à l'issue du Venice City Solutions qui s'est tenu en marge du FPHN de 2019 à New York.

L'AICCRE est la seule AGLR à discuter actuellement avec le Ministère des affaires étrangères sur le sujet.



Les États membres et l'Union européenne doivent travailler plus étroitement avec les gouvernements locaux et régionaux ainsi qu'avec leurs associations lors de la phase de présentation des rapports de la mise en place des ODD. Des mécanismes de consultation doivent être mis en place au niveau national, avec le soutien de l'UE, pour assurer la contribution ponctuelle et productive des gouvernements locaux et régionaux aux Examens volontaires nationaux.

Cet exercice peut faire figure de premier pas prometteur pour l'initiation d'un dialogue régulier (autour des ODD) entre différents niveaux de gouvernement et différents acteurs, car il fournit un nouveau cadre de référence pour collaborer plus efficacement sur les objectifs communs.

**10**

pays disposent de rapports nationaux annuels sur la mise en place des ODD

**5**

**MAIS seulement** associations ont été consultées par des gouvernements nationaux pour y contribuer

Nous souhaitons savoir si les gouvernements nationaux des associations prévoyaient de préparer un rapport annuel sur les progrès réalisés en matière de mise en place des ODD pour leurs propres fins. Cela, même si le pays n'a pas rendu de comptes au FPHN en 2019. Sur les 14 répondants dont les pays n'ont pas rendu de comptes au FPHN en 2019, huit (57 %) <sup>47</sup> sont encore en train de préparer leurs rapports sur la mise en place des ODD.

Les associations d'Écosse et d'Islande, pays qui ont présenté des rapports au FPHN cette année, ont également répondu par l'affirmative à cette question, ce qui indique que le suivi des ODD commence à avoir lieu indépendamment des incitations internationales. Les répondants qui ont affirmé que leurs gouvernements ne prépareraient pas de rapport annuel sont généralement issus de pays d'Europe centrale et orientale.

Sur les 11 associations ayant répondu à la question précédente, seules cinq <sup>48</sup> ont été invitées à contribuer à un rapport national.

Le travail direct ou indirect sur l'Agenda 2030 encourage les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations à agir au niveau local. Le nombre élevé de répondants à l'enquête dont les pays ont déjà rendu des comptes au FPHN indique qu'ils saisissent de plus en plus cette opportunité pour gagner en visibilité sur la scène internationale et pour échanger avec les autres, incitant ainsi les gouvernements nationaux réticents à agir eux aussi. C'est également une façon de s'associer à l'UE et de participer à la présentation de rapports de l'UE au FPHN (tous les quatre ans).



Il faut accélérer le processus de localisation. Il est ainsi nécessaire d'unir ses forces pour mobiliser davantage les collectivités territoriales dans les régions du monde entier.

<sup>47</sup> Les associations d'Allemagne, d'Autriche, du Danemark (REGIONER), d'Espagne, d'Italie, de Norvège, des Pays-Bas et de Suède

<sup>48</sup> Les associations d'Écosse, d'Islande, de Norvège, des Pays-Bas et de Suède

<sup>49</sup> Les élu.e.s locaux.ales de la délégation européenne au FPHN de 2019 venaient de : Allemagne (RGRE), Belgique (VWSG), Espagne (EUSKADI, FEMP et le gouvernement de Catalogne), Finlande, France (Cités Unies France – CUF), Italie (AICCRE), Lettonie (LALRG), Lituanie (ALAL), Pays-Bas (VNG), Portugal et Suède (SALAR).

<sup>50</sup> <https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf/2019/local2030>

## CONCLUSIONS POLITIQUES

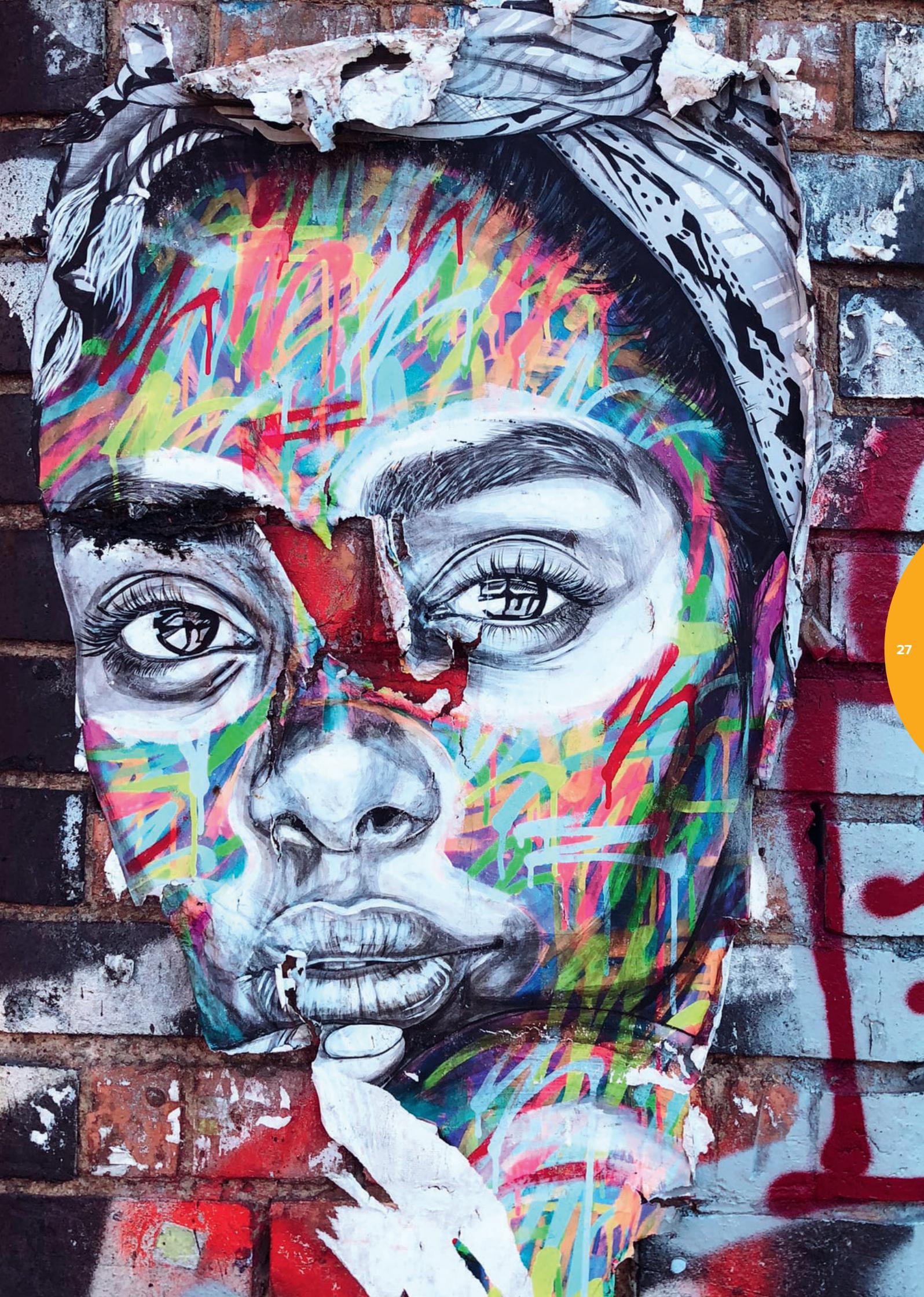
La seconde partie de cette étude consistait en l'analyse des engagements pratiques que les AGLR ont pris jusqu'à présent dans leur travail sur le cadre de référence des ODD. La tendance globale est positive, à la suite de nombreux efforts, surtout en termes d'activités de sensibilisation et de renforcement des échanges. La façon dont les AGLR abordent les questions transversales et les différents aspects des ODD démontre une prise de conscience croissante de la nature intersectorielle des ODD. Les chiffres reflètent en outre un développement encourageant de la diffusion des ODD au niveau local, propice à la coopération entre les différents domaines d'activité et secteurs. Les AGLR sont de plus en plus nombreuses à promouvoir l'Agenda 2030, surtout en relayant l'information et en intensifiant les échanges et les collaborations.

Bien qu'elles en soient encore à leurs prémices, les approches innovantes continuent d'être développées pour garantir une meilleure harmonisation entre la planification stratégique (dont la coopération décentralisée) et les ODD, basculant ainsi des politiques domestiques à la coopération internationale. La réalisation de l'Agenda donne également l'occasion d'essayer des méthodes de travail et de coopération au développement en fonction des problématiques identifiées auxquelles les territoires européens et non européens font tous face.

Enfin, les GLR et les AGLR ont pris de plus en plus conscience de la dimension globale et universelle des ODD et ont en conséquence intensifié leur participation aux forums internationaux tels que le FPHN de l'ONU.

La présentation de rapports à ce genre de forum permettant également d'agir à l'internationale et de gagner en visibilité, les AGLR actives dans ce domaine en profitent pleinement et s'impliquent énormément. En juillet 2019, PLATFORMA a mis sur pied, avec l'aide de ses partenaires et des membres du CCRE, une délégation de 17 élu.e.s européen.ne.s de 11 pays <sup>49</sup> pour participer à une semaine complète d'activités à New York. Ensemble, ils.elles ont renvoyé une image forte et unie des gouvernements locaux et régionaux d'Europe travaillant sans relâche pour la mise en place et la localisation des ODD sur leurs territoires. Elles.Ils ont également pris part à la délégation internationale des élu.e.s des GLR menée par la Taskforce mondiale de CGLU. Les efforts du réseau *Local2030* des Nations Unies ont permis aux LRG de participer à une session de deux jours <sup>50</sup>, qui a souligné l'importance croissante de la sphère internationale pour le niveau local.

Les réponses à notre enquête ont toutefois indiqué qu'il y a un clivage entre l'Europe du Nord/de l'Ouest et l'Europe centrale/de l'Est en termes de participation aux ODD. Un écart est également apparu au niveau de la participation des élu.e.s des GLR au FPHN de 2019 à New York. À l'exception de deux maires (sur un total de 17 représentant.e.s) des Pays baltes (Lettonie et Lituanie), aucun.e autre délégué.e d'Europe centrale ou orientale n'était présent.e.



# 3 CONTRAINTES ET SOLUTIONS : COMMENT LES ASSOCIATIONS DÉTERMINENT LA MARCHE À SUIVRE

La troisième partie de cette étude met en lumière les principaux défis que rencontrent les collectivités locales et régionales et leurs associations lors de la localisation des ODD. Le cadre de référence international et universel fourni par l'Agenda donne également la possibilité de réaliser des adaptations structurelles et budgétaires. Comment doit-on mesurer le succès ou le changement ? Ce chapitre évoque les principaux outils mis à la disposition des AGLR et de leurs membres ainsi que les initiatives en cours.

## A. Contraintes financières et techniques

Notre enquête nous a permis d'évaluer les différents défis persistants et temporaires que les associations de collectivités territoriales et leurs membres rencontrent dans leur tentative de réaliser les ODD et de concrétiser d'autres agendas internationaux. Alors que 2018 a été plutôt synonyme de difficultés techniques (manque de formation, absence de données désagrégées et transparentes au niveau local), cette fois, les résultats de l'enquête mettent plutôt l'accent sur des problèmes d'ordre structurel.

En 2019, l'intérêt local limité et/ou le manque de connaissance étaient classés comme les deux principaux problèmes que les GLR et leurs associations rencontraient, en plus du soutien financier et technique limité des gouvernements nationaux.

Le manque de coordination entre les différents niveaux de gouvernement arrive en troisième place du classement des problèmes généraux, au même titre que l'insuffisance des ressources financières pour élaborer de nouvelles politiques et de nouveaux instruments sans augmenter la dette.

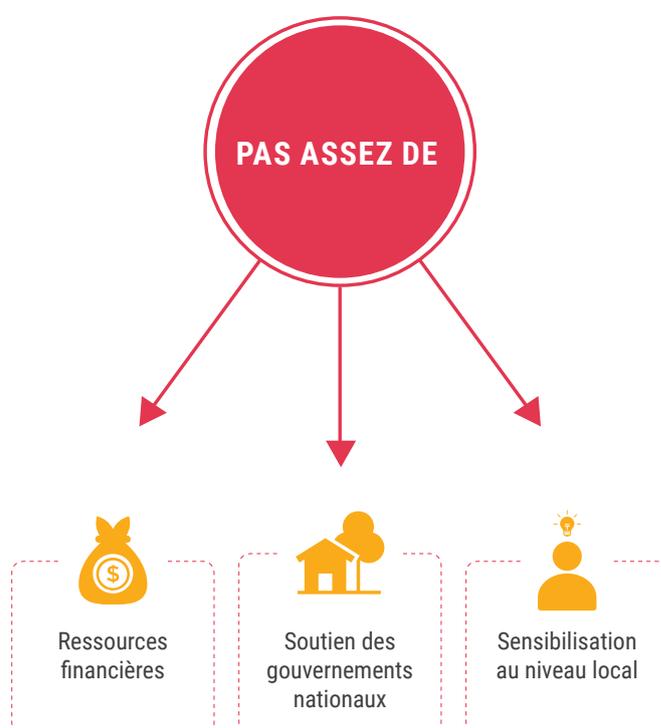
Au vu des ressources déjà limitées des GLR, la localisation des ODD nécessitera également le passage en revue du budget de l'administration locale ou régionale afin de pouvoir étendre la durabilité à toutes les politiques<sup>51</sup>.

En général, le manque de ressources financières reste l'un des problèmes majeurs qui empêchent les GLR de mettre en place les ODD au sein des plans de développement locaux et régionaux (première position en 2018 et deuxième position en 2019).

Enfin, un autre défi majeur réside dans le soutien limité des gouvernements nationaux, tant sur le plan financier que technique, qui est pourtant nécessaire pour renforcer les capacités, les formations et la sensibilisation aux niveaux local et régional.

<sup>51</sup> La Commission européenne s'est engagée à travailler sur la taxonomie européenne pour les activités durables, qui vise à stimuler les investissements dans les activités et les infrastructures les plus durables. Les gouvernements locaux et régionaux ont été identifiés comme des utilisateurs potentiels de cette taxonomie. [https://ec.europa.eu/info/publications/sustainable-finance-teg-taxonomy\\_en](https://ec.europa.eu/info/publications/sustainable-finance-teg-taxonomy_en)

### DÉFIS POUR LES VILLES ET RÉGIONS



On demande bien plus aux gouvernements locaux et régionaux que de simplement mettre en œuvre les ODD sur leurs territoires : ils doivent être autonomisés et disposer des ressources nécessaires à cet effet. Cela est impossible sans l'aide de cadres financiers intergouvernementaux et sans une réforme des réglementations donnant une marge de manœuvre suffisante aux investissements des gouvernements locaux. La décentralisation des compétences nécessite une décentralisation fiscale adaptée, ce qui demande un plus grand soutien institutionnel des niveaux national et européen.



Des mesures d'accompagnement adéquates doivent être instaurées pour permettre aux GLR de revoir leurs procédés budgétaires à la lumière des ODD et en vue d'investissements durables.

L'association flamande a également énuméré d'autres priorités municipales, comme la fusion des municipalités, tandis que l'association d'Écosse a souligné le risque que la localisation des ODD devienne un simple exercice de présentation de rapports dans le cadre duquel les GLR seraient envisagés comme une instance de livraison pour le gouvernement national. L'association de Moldavie a exprimé de féroces critiques envers ce qu'elle considérait comme le défi principal : la faible crédibilité des ODD et la frustration de la population face à ce qu'elle percevait comme étant un manque de résultats concrets apportés par les politiques relatives aux ODD. L'association de Suède a indiqué que les problématiques liées à la mise en place des ODD variaient entre les 290 municipalités et les 20 régions du pays.

Ces réponses prouvent qu'il est nécessaire de renforcer les capacités financières et de disposer d'une expertise pour mieux exploiter les fonds disponibles et les réinvestir dans des choix plus intelligents et plus durables afin de débloquer des fonds supplémentaires pour l'Agenda 2030.



### LES OBLIGATIONS DURABLES D'EUSKADI

L'émission des « obligations durables d'EUSKADI » par le Gouvernement basque est un bon exemple d'initiative visant à lever des fonds pour la mise en place de l'Agenda 2030. Ceux-ci seront répartis de la manière suivante : 81 % pour les projets sociaux et 19 % pour les projets écologiques. L'ensemble de ces projets auront un impact sur un ou plusieurs ODD. La conformité est vérifiée à l'aide d'une révision externe.

Pour plus d'informations : [bit.ly/33LPFhj](http://bit.ly/33LPFhj)

Enfin, un plus grand soutien de la part des gouvernements nationaux est également crucial pour procurer aux collectivités territoriales les outils nécessaires leur permettant d'assurer des formations et d'approfondir les capacités des fonctionnaires et des politiciens, de manière à maintenir continuellement à jour leurs compétences et à mettre en place l'Agenda 2030.

## B. Comment mesurer le succès ? Point de départ

Pouvoir mesurer avec précision l'impact et le degré d'avancée aux niveaux local et régional est un autre défi qui doit être relevé. Les 17 ODD font partie d'une liste qui énonce également 169 cibles pour le développement international. Si nous voulons nous assurer d'être sur la bonne voie pour réaliser tous ces objectifs et cibles d'ici 2030, il est essentiel que tous les acteurs évaluent régulièrement leur état d'avancement afin de pouvoir directement apporter les changements nécessaires à leurs procédures et stratégies.

Pour cela, il nous faut des rapports transparents sur les objectifs et les accomplissements basés sur des indicateurs et sur des modes de communication directs entre les citoyens et les administrations locales. C'est à travers une évaluation, un suivi et le développement continus des indicateurs que la mesure du succès peut prendre vie.

Quinze des associations interrogées avaient connaissance d'initiatives de GLR consistant à faire le suivi et le rapport de la mise en place des ODD<sup>51</sup>, ce qui est prometteur pour la localisation des objectifs internationaux, du moins en Europe du Nord et de l'Ouest<sup>52</sup>.

En outre, toutes les associations sauf trois (88 %)<sup>53</sup> souhaiteraient travailler sur des indicateurs et/ou des initiatives spécifiques dans le but de surveiller la mise en place des ODD au niveau local. L'association italienne a commenté qu'elle allait « créer des indicateurs locaux et recueillir des données auprès des villes et des provinces ». Pendant ce temps, l'association anglaise a fait savoir en réponse au questionnaire qu'« elle ne s'impliquait pas dans ce genre de chose et qu'elle n'y avait pas réfléchi en profondeur jusqu'à ce jour ». Dans les cas des associations de République tchèque et de Slovaquie, la question semble tenir davantage de la sensibilisation que du suivi, étant donné qu'elles ont rapporté que seuls quelques-uns de leurs employés étaient au courant de l'existence des ODD. Pourtant, le grand nombre d'initiatives semble également signaler le risque potentiel d'une duplication inutile d'indicateurs similaires ou identiques.

De plus, 73 % (19) des associations interrogées ont affirmé que des initiatives sont actuellement menées dans leurs pays dans le but de développer des indicateurs locaux servant à surveiller les ODD et/ou à collecter des données désagrégées. Dans tous les cas sauf six<sup>54</sup>, ces associations se situent dans des pays qui reconnaissent que les GLR ont besoin du soutien du niveau national pour mettre en place les ODD. En Angleterre, l'association des gouvernements locaux a rapporté que « cela est limité pour le moment, mais que la priorité a été donnée à d'autres efforts à travers le *Geography Accelerator Project* mené par le Bureau des statistiques nationales ».

<sup>52</sup> Les associations d'Albanie, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Autriche, du Danemark (REGIONER), d'Écosse, d'Espagne, de Flandre, de France, d'Italie, de Norvège, des Pays-Bas, de République tchèque, de Suède et de Turquie

<sup>53</sup> Exception : l'association de Turquie

<sup>54</sup> À l'exception des associations de République tchèque, d'Angleterre et de Slovaquie

<sup>55</sup> Les associations d'Autriche, de Bosnie, d'Islande, de Lettonie, des Pays-Bas et de Norvège

# 73 %

des pays sont en train de développer des indicateurs locaux



Pour éviter un surplus d'indicateurs, le CCRE et PLATFORMA encouragent et favorisent la coopération entre les différents GLR au niveau international en vue de créer un cadre de référence commun pour la mise en place locale des ODD. Un comportement d'autant plus important que la grande majorité des associations interrogées se sont dites intéressées par l'échange d'exemples de bonnes pratiques. Il est important de ne pas oublier que « la localisation est une question de volonté politique, de co-création avec nos collectivités et de découverte de solutions locales aux problèmes et objectifs internationaux.<sup>56</sup> »

Pour conclure, il est toutefois essentiel de noter que les indicateurs ne sont pas une fin en soi et qu'ils ne racontent généralement pas toute l'histoire. Ils doivent toujours être utilisés avec des données qualitatives et mises à jour. L'Agenda 2030 a pour ambition de transformer la société. Il ne doit pas être résumé à un processus « Oui ou Non » ou à un exercice de cases à cocher.



## LE RFSC

Plusieurs outils peuvent aider les villes et les régions à développer leurs stratégies relatives aux ODD et à faire le suivi de leurs avancées. Le référentiel des villes et territoires durables (RFSC) coordonné par le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), par exemple, est une boîte à outils en ligne destinée aux autorités locales d'Europe qui participent à un développement urbain intégré et durable ou qui souhaitent en lancer un. Cette boîte à outils a pour objectif principal d'aider les villes à développer des stratégies de développement territorial intégrées, à améliorer le dialogue au sein des villes ainsi qu'avec d'autres villes ou acteurs affrontant les mêmes problématiques à travers l'Europe. Elle aide les autorités locales à élaborer une stratégie locale pour mettre en place l'Agenda 2030 et les Objectifs de développement durable (ODD) et à surveiller les avancées de ces stratégies sur une certaine période de temps.

Pour plus d'informations : [app.rfsc.eu/](http://app.rfsc.eu/)



Il faut améliorer la collecte, la désagrégation et l'accessibilité des données afin de surveiller les avancées et veiller à ce qu'aucune personne et qu'aucun endroit ne soit ignoré. Ce travail ne peut être accompli par les gouvernements locaux et régionaux seuls. Il ne peut être réalisé qu'avec le soutien des sphères nationales et internationales, qui fourniront les ressources et outils nécessaires et veilleront à ce que les données recueillies soient cohérentes et régulièrement mises à jour. Les GLR, les États membres et l'Union européenne doivent travailler plus étroitement ensemble, ainsi qu'avec le corps académique et les observatoires, afin d'unir leurs efforts et ainsi collecter des données agrégées et désagrégées.



Encourager l'échange de bonnes pratiques entre les pairs afin d'éviter/de réduire la duplication des outils servant à mettre en place et à surveiller les ODD. Il n'est pas nécessaire de réinventer la roue à chaque fois !

<sup>56</sup> Déclaration adaptée par la Taskforce mondiale des gouvernements locaux et régionaux au Forum des autorités locales et régionales organisé en lien avec le Forum politique de haut niveau au Siège de l'ONU à New York le 16 juillet 2018 : [www.globaltaskforce.org/sites/default/files/2018-07/gtfstatement\\_HLPF\\_2018.pdf](http://www.globaltaskforce.org/sites/default/files/2018-07/gtfstatement_HLPF_2018.pdf)





## GARDEZ L'ŒIL OUVERT DE NOUVELLES INITIATIVES ARRIVENT BIENTÔT !

**Manuel européen pour la préparation des Examens volontaires nationaux (EVN)** – bientôt publié par le Centre commun de recherche et la Direction générale de la politique régionale et urbaine de la Commission européenne. Ciblent les autorités locales et régionales, ce manuel vise à compiler et à proposer une série d'indicateurs locaux à travers l'Union européenne pour permettre de surveiller la mise en place locale des ODD, fournissant ainsi aux villes une méthodologie pour intégrer les ODD aux activités locales.

**Quand** : février 2020 au Forum Urbain Mondial d'Abou Dabi

**Cadre des indicateurs localisés de l'OCDE** – supervisé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ce projet vise à développer de nouvelles données et à identifier les expériences locales en matière des ODD des villes et des régions ainsi que dans certaines villes pilotes des pays membres de l'OCDE, dans le but de présenter leurs conclusions sur les indicateurs locaux sur les ODD. Il récoltera également des informations sur les mesures et bonnes pratiques de mise en place des ODD menées par d'autres institutions.

**Quand** : fin 2019 à début 2020

**Étude comparative sur les indicateurs locaux existants** – conduite par le PNUD et CGLU, en collaboration avec la Région d'Andalousie et le Conseil provincial de Barcelone. Dans la deuxième moitié de 2019, une étude comparative et exhaustive sur les indicateurs locaux existants et les systèmes de suivi sera menée afin d'examiner les méthodologies et les approches employées sur le plan local. Une fois la cartographie des initiatives de suivi existantes terminée, il est également prévu de conduire une analyse comparative et une systématisation des méthodologies et des approches déjà mises en place. L'étude permettra de développer de nouvelles idées et d'enrichir les échanges ainsi que la collaboration sur le suivi des ODD entre les GLR, les gouvernances locales et les partenaires de développement.

**Quand** : entre fin 2019 et début 2020.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le secrétariat de CGLU.

## CONCLUSIONS POLITIQUES

Dans la troisième partie, nous avons identifié des initiatives prises par les GLR et leurs associations dans le but de promouvoir la mise en place et le suivi des ODD, et nous avons mis en lumière les principales difficultés que les GLR rencontrent dans leurs efforts pour concrétiser les ODD.

Différents types de défis persistent, même si les difficultés que les GLR rencontrent dans la mise en place des ODD sont désormais moins techniques que structurelles. En outre, les associations ont des difficultés à gérer différents éléments à des degrés variables, selon le contexte politique et/ou la portée de l'engagement envers les ODD. Le soutien limité des gouvernements nationaux est perçu comme le problème le plus récurrent, tandis que le manque d'intérêt local et/ou de connaissance est considéré comme le plus important. Enfin, les GLR font toujours face à l'éternel problème du manque de ressources financières pour lancer ou maintenir leurs projets et stratégies de mise en place des ODD.

Ces résultats prouvent la nécessité d'améliorer l'expertise et les capacités financières ainsi que celle d'augmenter le soutien des gouvernements nationaux afin de fournir les outils nécessaires, comme les formations, pour pallier aux ressources humaines inadaptées et mettre en place l'Agenda 2030.

Les résultats de notre étude montrent que les GLR sont les premiers à mettre en place les ODD, comme notamment les associations des pays d'Europe du Nord et de l'Ouest. Un grand nombre de GLR ont commencé à développer, ou ont déjà développé, des indicateurs permettant de mesurer l'avancée de la mise en place des ODD au niveau local. Un développement positif qui témoigne de la motivation et de la philosophie orientée action des GLR d'Europe.

Il n'y a pas d'approche universelle pour mettre en place les ODD. Les autorités locales personnalisent et adaptent à raison le cadre de référence international afin de répondre à leurs besoins locaux et à leurs réalités de terrain. Ces aspirations doivent toutefois être mesurées et maintenues, car un surplus d'indicateurs, de méthodologies et de procédures de suivi peut au final s'avérer contreproductif.



11 SUSTAINABLE CITIES AND COMMUNITIES



14

4 QUALITY EDUCATION



6 CLEAN WATER AND SANITATION



7 AFFORDABLE AND CLEAN ENERGY



15 LIFE ON LAND



10 REDUCED INEQUALITIES

12 RESPONSIBLE CONSUMPTION AND PRODUCTION



5 GENDER EQUALITY



REDUCED INEQUALITIES



## CONCLUSION

Les associations des gouvernements locaux et régionaux jouent un rôle de plus en plus important dans la localisation des ODD. Leur proximité par rapport aux citoyens et aux différents niveaux de gouvernance nationale et européenne est à la fois idéale et stratégique. Elles sont également actives au-delà de leurs frontières et peuvent travailler efficacement avec leurs municipalités et régions partenaires du monde entier sur des problèmes concrets tels que les plans d'action pour le climat, le développement économique, les politiques sur l'égalité femmes-hommes, les infrastructures, l'accès aux services élémentaires, l'économie circulaire, etc. Armées d'outils appropriés, elles représentent le cœur de la gouvernance en partenariat, local et mondial, une composante cruciale de la localisation des ODD.

Plusieurs associations ayant répondu à l'enquête tiennent déjà un rôle actif dans la localisation des ODD. D'autres s'engagent tout juste sur ce chemin. Cette étude démontre qu'il est essentiel que toutes les sphères de gouvernance (nationale, européenne et internationale) prennent en compte et favorisent les initiatives des GLR et de leurs associations, et facilitent ces actions si nous souhaitons que cet Agenda transforme réellement nos collectivités.

Cela étant, les collectivités locales et régionales sont également souvent les premières à mettre leur gouvernement national en action. *In fine*, c'est là l'objectif des ODD : mettre en place des partenariats verticaux, mais aussi horizontaux en Europe et ailleurs.

Une mission qui n'en devient que plus évidente à l'analyse de la mise en place des ODD et du travail concret réalisé par les associations et leurs membres. Nous avons pu identifier une diversification des parties prenantes, ce qui se traduit par un plus grand nombre de futurs partenaires potentiels pour les AGLR. Les partenariats avec de multiples acteurs commencent doucement à décoller. Il devient effectivement plus clair que la réalisation de l'Agenda 2030 tient à la participation active de tous les acteurs réunis (secteurs public, privé et civil).

Les citoyens sont au cœur du cadre universel et mondial des ODD. Par conséquent, les associations de collectivités locales et régionales et leurs membres ont de plus en plus adopté toutes les façons de sensibiliser davantage les citoyens et ont également adapté les services publics locaux pour refléter cette aspiration.

Sur un autre niveau, l'action locale s'internationalise de plus en plus. Les actions infra-nationales gagnent de l'élan sur une échelle plus large, en faveur des ODD : les GLR et leurs

associations continuent de promouvoir la mise en place des objectifs à travers la localisation. Une mission qui dépasse les frontières locales et nationales et qui s'étend jusque sur la scène internationale. Les gouvernements locaux et régionaux gagnent en visibilité et sont de plus en plus présents lors d'événements internationaux tels que le FPHN de l'ONU. Les Examens volontaires nationaux sont sans cesse plus populaires, tout comme les rapports nationaux. Les villes de New York et de Helsinki ouvrent notamment la voie. Les ODD sont irrévocablement perçus comme l'occasion de se rapprocher de l'UE et de la scène internationale.

Enfin, grâce à la coopération décentralisée, les gouvernements locaux et régionaux comblent le manque de soutien national en travaillant ensemble (de ville à ville et de région à région) à travers le monde. Ensemble, ils renforcent mutuellement leurs capacités, ressources, expériences et inspirations pour se rapprocher toujours plus de la réalisation de l'Agenda 2030. Ils utilisent également le cadre de référence des Objectifs de développement durable pour améliorer et renforcer leurs partenariats existants et leurs actions de coopération au développement, s'assurant ainsi de rester cohérents tant au niveau du geste que de la parole.

En dépit de tout cela, les données de l'enquête révèlent également une certaine dichotomie entre les pays d'Europe du Nord/de l'Ouest et d'Europe centrale/orientale en ce qui concerne la connaissance et la perception du cadre de référence des ODD ainsi que la mise en place et le suivi des efforts. Des critiques constructives doivent être entendues et prises en compte. L'image obsolète du cadre de référence de type « donateur-bénéficiaire » doit être corrigée.

Les dix recommandations de cette étude ont pour but de nous rapprocher d'une meilleure localisation des ODD. Les associations de collectivités locales et régionales peuvent et doivent ouvrir la voie : les ODD forment un cadre de référence international et universel qui nous dirige tous dans une même direction. Grâce à des partenariats efficaces et inclusifs avec les citoyens, nous pouvons faire régner la paix et la prospérité sur toute notre planète.

*Quatre ans après l'adoption de l'Agenda 2030, il est plus clair que jamais qu'un changement global nécessite une action locale. Mais comment les gouvernements locaux et régionaux, ainsi que leurs associations, montrent la voie du développement durable ?*

*Découvrez comment les collectivités territoriales apportent des ambitions internationales aux réalités locales et régionales. En surmontant les contraintes, en échangeant des pratiques innovantes et en travaillant ensemble en Europe et dans le monde, les villes et les régions s'efforcent de créer un avenir meilleur et plus durable pour tous.*



Square de Meeûs 1  
1000 Bruxelles - Belgique  
+32 (0)2 265 09 30  
platforma@ccre-cemr.org  
@Platforma4Dev  
www.platforma-dev.eu



Square de Meeûs 1  
1000 Bruxelles - Belgique  
+ 32 (0)2 511 74 77  
info@ccre-cemr.org  
@CCRECEMR  
www.ccre.eu

Ce projet est cofinancé  
par l'Union européenne



Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu n'engage que PLATFORMA et le CCRE et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne.